



REPUBLIQUE DU TCHAD

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DE LA  
PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT

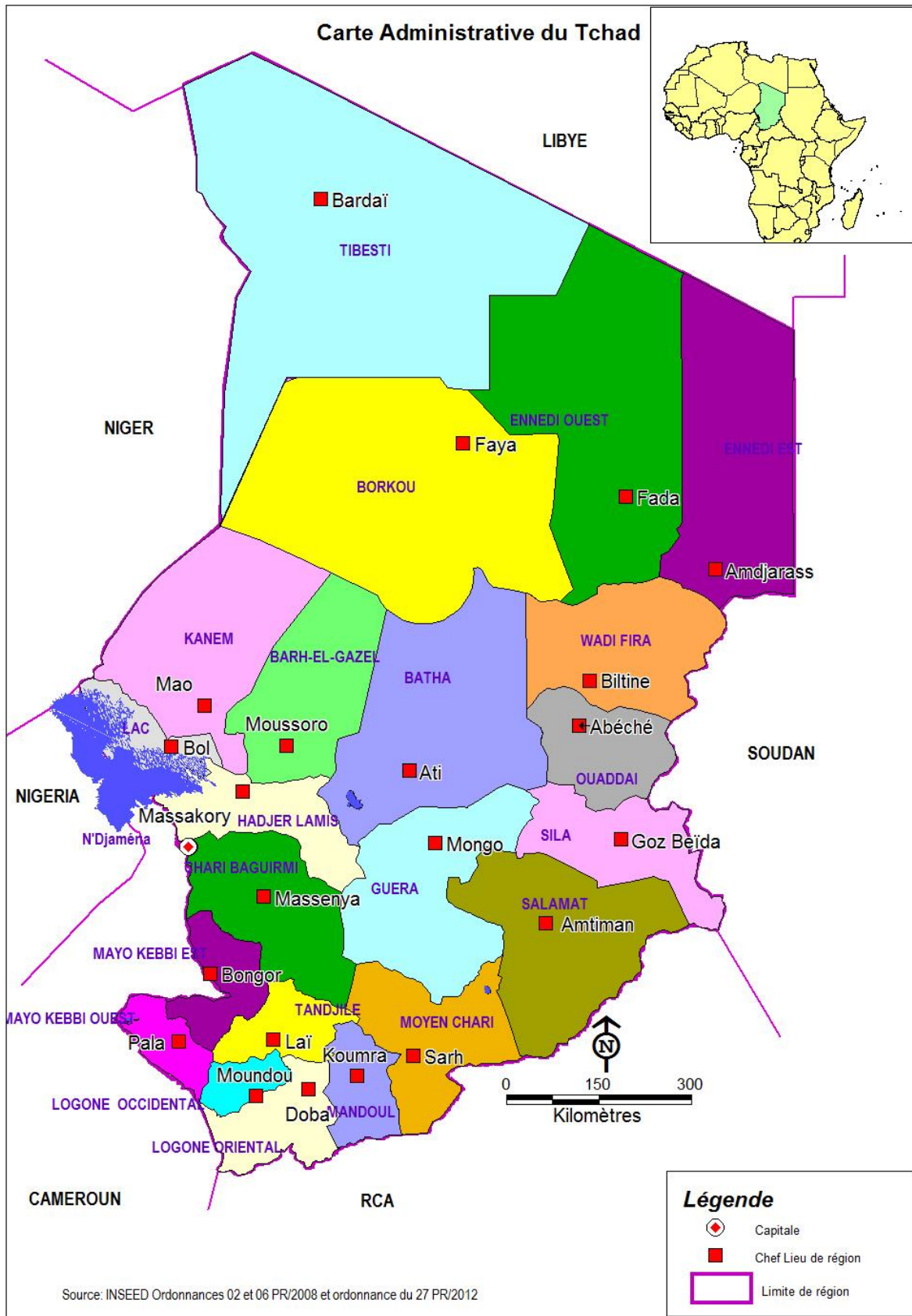
# Observatoire National du Dividende Démographique

**RAPPORT**  
**SUR LE PROFIL DU DIVIDENDE**  
**DEMOGRAPHIQUE DU TCHAD**



MAI 2019

# Carte Administrative du Tchad



## SOMMAIRE

LISTE DES GRAPHIQUES .....	iii
SIGLES ET ACRONYMES .....	iv
INTRODUCTION .....	1
I- ELEMENTS DE DIAGNOSTIC .....	2
I.1- Etat et structure de la population .....	2
I.2- Caractéristiques économiques .....	4
I.3- Dynamiques de la pauvreté .....	13
I.4- Situation de l'emploi .....	15
I.5- Situation du chômage .....	15
I.6- Capital humain .....	16
II- METHODOLOGIE .....	28
II.1- Principes généraux .....	28
II.2- La méthode générale des NTA.....	29
II.3- Construction des agrégats de contrôle comptables .....	30
II.4- Construction des profils par âge .....	31
III- ANALYSE DES PROFILS DE CONSOMMATION ET DU REVENU.....	33
III.1- Analyse de la consommation .....	33
III.2- Revenu du travail.....	45
III.3- Déficit du cycle de vie.....	47
III.4- Ratio de Soutien Economique et Dividende Démographique	49
IV- Implications politiques.....	54
CONCLUSION .....	56
BIBLIOGRAPHIE.....	57
ANNEXE.....	x
TABLE DES MATIERES .....	xii

## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Répartition de la population par quelques grands groupes d'âges en 2009 et 2015 .....	3
Graphique 2 : Evolution de la population du Tchad de 2009 à 2030 .....	3
Graphique 3 : Evolution du PIB réel du Tchad au cours de la période 1960-2018 .....	4
Graphique 4 : Evolution du PIB par habitant de 1960 à 2016 .....	5
Graphique 5 : Evolution du poids du PIB pétrolier en fonction du PIB nominal global (à gauche) et du PIB réel du Tchad et de la CEMAC entre 2003-2015 (à droite) .....	6
Graphique 6 : Taux de croissance des secteurs (à gauche) et contribution des secteurs (à droite) à la croissance du PIB entre 2000-2018 .....	7
Graphique 7 : Evolution de l'inflation au Tchad en comparaison avec celle de la CEMAC et la norme communautaire .....	8
Graphique 8 : Evolution des recettes budgétaires, des recettes pétrolières et non pétrolières sur la période 2000-2018 .....	9
Graphique 9 : Evolution du taux de croissance des composantes de dépenses totales (à gauche) et du poids (%PIB) des recettes budgétaires et des dépenses totales (à droite) de 2000 à 2018 .....	10
Graphique 10 : Comparaison des recettes fiscales et des dépenses de salaires au cours de la période 2000-2018 .....	10
Graphique 11 : Evolution des principaux soldes budgétaires au cours de la période 2000-2018 .....	11
Graphique 12 : Profils moyens de consommation publique et privée d'éducation .....	34
Graphique 13 : Profils agrégés de consommation publique et privée d'éducation .....	35
Graphique 14 : Profils moyens de consommation publique et privée de santé .....	38
Graphique 15 : Profils agrégés de consommation publique et privée de santé .....	39
Graphique 16 : Profil moyen des autres consommations publiques et privées .....	40
Graphique 17 : Profil agrégé des autres consommations publiques et privées .....	41
Graphique 18 : Profil moyen de la consommation totale .....	42
Graphique 19 : Profil agrégé de la consommation totale .....	43
Graphique 20 : Profils moyens de la consommation totale observés en 2011 et 2016 .....	44
Graphique 21 : Profils agrégés de la consommation totale observés en 2011 et 2016 .....	44
Graphique 22 : Profil moyen du revenu du travail .....	45
Graphique 23 : Profil agrégé du revenu du travail .....	46
Graphique 24 : Profil moyen de consommation et du revenu du travail .....	48
Graphique 25 : Profils agrégés de consommation et du revenu du travail .....	49
Graphique 26 : Evolution du Ratio de Soutien Economique de 1950 à 2050 .....	50
Graphique 27 : Evolution du premier dividende démographique, 1950-2050 .....	52

## SIGLES ET ACRONYMES

AME	Association des Mères Elèves
APE	Association des Parents d'Elèves
BEAC	Banque des Etats de l'Afrique Centrale
BEF	Brevet d'Etudes Fondamentales
BIT	Bureau International du Travail
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CETP	Collège d'Enseignement Technique et Professionnel
CF	Consommation Privée
CFA	Centres de Formation et d'Apprentissage
CFC	Centre de Formation Continue
CFE	Consommation Privée d'Education
CFH	Consommation Privée de Santé
CFTP	Centres de Formation Technique et Professionnelle
CFX	Autres Consommations Privées
CG	Consommation Publique
CGE	Consommation Publique d'Education
CGH	Consommation Publique de Santé
CGX	Autres Consommations Publiques
CN	Comptes Nationaux
CONAM	Commission Nationale d'Affectation et de Mutation
CPN	Consultation Prénatale
CREFAT	Centre de Recherche en Economie et Finance Appliquées de Thiès
CREG	Centre de Recherche en Economie Générationnelle
CS	Centre de Santé
DD	Dividende Démographique
DEP	Direction des Etudes et de la Prévision
DREN	Délégation Régionale de l'Education Nationale
DSIS	Direction de la Statistique et de l'Information Sanitaire
DSP	Délégation Sanitaire Provinciale
EBE	Excédent Brut d'Exploitation
ECOSIT	Enquête sur la Consommation des ménages et le Secteur Informel au Tchad
EDST	Enquête Démographique et de Santé au Tchad
EFE	Education-Formation en liaison avec l'Emploi
ENI	Ecole Normale d'Instituteurs
ETFP	Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
EVN	Espérance de Vie à la Naissance
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FEC	Facilité Elargie de Crédit
FMI	Fonds Monétaire International
I2S2D	Indicateur Synthétique de Suivi du Dividende Démographique
ICDE	Indicateur de Couverture de la Dépendance Economique
IDENPC	Inspection Départementale de l'Education Nationale et de la Promotion Civique

<b>IDH</b>	Indicateur de Développement Humain
<b>IEB</b>	Inspection de l'Enseignement de Base
<b>IESG</b>	Inspection de l'Enseignement Secondaire Général
<b>INSEED</b>	Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques
<b>IPEP</b>	Inspection Pédagogique de l'Enseignement Primaire
<b>IPM</b>	Indice de Pauvreté Multidimensionnelle
<b>IQCV</b>	Indicateur de la Qualité du Cadre de Vie
<b>IRA</b>	Infections Respiratoires Aigües
<b>ISBLM</b>	Institution Sans But Lucratif au service des Ménages
<b>ISF</b>	Indice Synthétique de Fécondité
<b>ISRT</b>	Indicateur Synthétique Réseaux et Territoires
<b>ISSP</b>	Indicateur Synthétique de Sortie de la Pauvreté
<b>LCD</b>	Life Cycle Deficit (Déficit du Cycle de Vie)
<b>LETP</b>	Lycée d'Enseignement Technique et Professionnel
<b>MENPC</b>	Ministère de l'Education Nationale et de la Promotion Civique
<b>MESRI</b>	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
<b>MFB</b>	Ministère des Finances et du Budget
<b>MFPPESEN</b>	Ministère de la Femme, de la Protection de la Petite Enfance et de la Solidarité Nationale
<b>MFPPM</b>	Ministère de la Formation Professionnelle et des Petits Métiers
<b>MICS</b>	Multi-Indicator Cluster Survey (Enquête par grappes à indicateurs multiples)
<b>MIDAC</b>	Ministère des Infrastructures, du Désenclavement et de l'Aviation Civile
<b>MPJSE</b>	Ministère de la Promotion des Jeunes, des Sports et de l'Emploi
<b>NC</b>	Nouveaux Cas
<b>NTA</b>	National Transfert Accounts (Comptes de Transferts Nationaux)
<b>ONCF</b>	Office National des Chemins de Fer
<b>ONDD</b>	Observatoire National du Dividende Démographique
<b>ONU</b>	Organisation des Nations Unies
<b>PAS</b>	Programme d'Ajustement Structurel
<b>PIB</b>	Produit Intérieur Brut
<b>PIET</b>	Plan Intérimaire de l'Education au Tchad
<b>PND</b>	Plan National de Développement
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>PTF</b>	Partenaires Techniques et Financiers
<b>RESEN</b>	Rapport d'Etat sur le Système Educatif National
<b>RGPH</b>	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
<b>RSE</b>	Ratio de Soutien Economique
<b>SA</b>	Secteur d'Alphabétisation
<b>SNRP</b>	Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté
<b>SONU</b>	Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence
<b>SRO</b>	Solution de Réhydratation Orale
<b>SWEDD</b>	Sahel Women's Empowerment and Demographic Dividend (Projet pour l'Autonomisation des Femmes et le Dividende Démographique au Sahel)
<b>TBA</b>	Taux Brut d'Admission
<b>TBS</b>	Taux Brut de Scolarisation

<b>TCEI</b>	Tableaux des Comptes Economiques Intégrés
<b>TPI</b>	Traitement Préventif Intermittent
<b>TRE</b>	Tableaux Ressources Emplois
<b>UNFPA</b>	Fonds des Nations Unies pour la Population
<b>UNICEF</b>	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
<b>UPI</b>	Unité de Production Informelle
<b>USD</b>	Dollars Américains
<b>VAT</b>	Vaccination AntiTétanique
<b>YL</b>	Revenu Total du Travail
<b>YLE</b>	Revenu du Travail Salarié
<b>YLS</b>	Revenu de l'Auto Emploi
<b>ZRS</b>	Zone de Responsabilité Sanitaire

## RESUME

Le Tchad compte une population estimée à 15,2 millions d'habitants en 2018 (projections INSEED, 2014), dont 51% de femmes et 49% d'hommes. Le Tchad est caractérisé par un taux d'accroissement démographique (3,6%) parmi les plus élevés en Afrique, une densité moyenne de 8,6 habitants au Km<sup>2</sup> et une population jeune (les personnes âgées de moins de 25 ans représentant 68,1 de la population). L'indice synthétique de fécondité se situe à 6,4 enfants par femme en 2015 (Rapport final EDS-MICS 2014-2015, mai 2016).

Le diagnostic de l'économie tchadienne montre que l'histoire de sa croissance est marquée par deux périodes : la période d'avant pétrole (1960-2002) où les performances économiques étaient plus ou moins déterminées par l'instabilité politique et les conflits armés, et la période d'après pétrole caractérisée par une nouvelle dynamique qui se prolongera jusqu'à fin 2015 avant de s'essouffler sous l'impact de la chute des cours du pétrole entamée en 2014 et d'un contexte sécuritaire peu favorable. Le pétrole demeure la principale source de richesse du pays. Il représente près de 35% du PIB, 68% des recettes budgétaires et 78% des exportations. L'économie est peu diversifiée et reste encore très vulnérable aux chocs externes. Cette dépendance au pétrole influence la capacité du pays à lutter contre la pauvreté dans la mesure où les dépenses publiques, largement financées par les recettes pétrolières, restent très sensibles aux chocs externes, en particulier la volatilité des prix du pétrole.

Sous l'effet d'importants investissements réalisés grâce aux revenus pétroliers, le taux de pauvreté est passé de 55,7% en 2003 à 47,5% en 2011. L'analyse de la dynamique de la pauvreté en termes d'entrées et sorties révèle que plus de la moitié des ménages est sortie de la pauvreté ou s'est stabilisée dans la non-pauvreté ; 11,8% des ménages a basculé dans la pauvreté. Traduisant le potentiel d'émergence en termes d'amélioration du niveau de bien-être, l'Indicateur Synthétique de Sortie de Pauvreté, calculé au niveau national, ne peut renseigner sur le cas des pôles entre lesquels il existe des différences.

Le marché du travail se caractérise par un déséquilibre dû en partie à la pression de la main d'œuvre issue de la population jeune. La population en âge de travailler a considérablement augmenté passant de 3 676 307 en 2003 à 5 920 776 individus en 2011, soit un accroissement annuel moyen de 6,1% (INSEED/ECOSIT2 et 3). Cette population est estimée à 46,5% de la population totale. Elle est assez majoritairement constituée d'hommes. Le taux d'activité est de 61,8%.

Le taux de chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT) en 2011 touche 5,7% de la population active. Il se situe à 11,8% au sens élargi. Le chômage touche en général plus les hommes (6,8%) que les femmes (4,2%), sauf à N'Djamena où le taux de chômage des femmes est de 10,4% contre 8,1% chez les hommes. Le chômage est un phénomène plus urbain que rural. Il touche 7,1% de la population active dans la zone urbaine contre 5,4% dans le milieu rural. Le taux de sous-



emploi global est de 40,8% au niveau national et il est plus élevé en milieu rural (42,0%) qu'en milieu urbain (35,1%).

En 2016, les dépenses de santé de l'administration publique ne représentent que 9% (contre 5,52% en 2015) des dépenses totales du Gouvernement (taux largement inférieur à celui qui est recommandé). Malgré cette faiblesse du budget alloué au secteur de la santé, quelques indicateurs se sont relativement améliorés. L'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) est passé de 6,6 en 2003 à 6,4 en 2015. En matière de santé reproductive, le taux de couverture en Consultation Périnatale (CPN) est passé de 43% en 2004 (EDST II) à 53% en 2010 (MICS 2010) pour atteindre 64% en 2014-2015 (EDS-MICS 2014-2015). Sur le plan de la planification familiale, en 2015, 6% des femmes de 15-49 ans utilisent une méthode de contraception (5% une méthode moderne et 1% une méthode traditionnelle). En milieu rural, seules 4% des femmes font recours à la méthode de contraception moderne tandis qu'en milieu urbain ce taux est de 10%. En 2015, 23% des femmes ont fait recours à un établissement sanitaire pendant l'accouchement contre seulement 16% en 2010. Seulement 24% de naissances ont été assistées par un personnel de santé dont 58,6% en milieu urbain et 15,9% en milieu rural. 10% de naissances ont été assistées par des accoucheuses traditionnelles formées et 48% par celles non formées. Pour ce qui est de la santé de suivi, quelques progrès ont été enregistrés. Ainsi, le taux de mortalité infanto-juvénile est de 133‰ et celui de la mortalité infantile a diminué de 102‰ à 72‰ entre 2004 et 2014-2015. Toujours au cours de la même période, la malnutrition a atteint un niveau chronique considéré comme sérieux dans les 14 régions (sur les 23 que compte le pays) avec une prévalence se situant entre 40,1% et 63,9%.

L'analyse du système éducatif montre l'accroissement des effectifs à tous les niveaux d'enseignements, malgré le niveau élevé de déperdition.

Selon l'annuaire statistique de l'Education 2015/2016, le Taux Brut d'Admission (TBA) en première année est passé de moins de 52% à plus de 130% en 2016, le Taux Brut de Scolarisation (TBS) a plus que doublé en passant de moins de 50% à plus de 100% avant de revenir à moins de 90% au cours de la même année. L'espérance de vie scolaire est de 6,8 ans. Toujours en 2016, le ratio élèves par enseignant est estimé à 57 et celui des élèves par salle de classe à 56.

C'est dans cet état de la nation que les comptes de transferts nationaux (NTA) ont été utilisés afin de mesurer au niveau agrégé comme au niveau individuel, comment à chaque âge, s'acquièrent et s'utilisent les ressources économiques. L'analyse des NTA montre que toute modification de la structure par âge d'une population a des implications sur les variables économiques. Ce qui permet ou non de capter le dividende démographique à travers le ratio de soutien économique. Pour établir le profil pays 2016, les comptes NTA sont calculés pour le Tchad à partir de la structure de consommation des ménages issue d'ECOSIT 3 de 2011 et des Comptes nationaux (CN) de 2016. Après extraction des différents profils par âge, les profils provisoires sont déterminés puis macro-contrôlés par les agrégats de

la comptabilité nationale. A défaut d'une nouvelle enquête Budget des familles, il a été jugé insensé de décomposer l'analyse des profils par sexe et par milieu de résidence.

L'application de la méthodologie des comptes de transferts nationaux intergénérationnels à partir des données d'ECOSIT3 et CN 2016 a permis d'estimer le déficit global du cycle de vie du Tchad pour l'année 2016 à 2895,8 milliards de FCFA (dont 2 810,5 milliards comme déficit à la jeunesse et 85,3 milliards déficit à la vieillesse), soit 41,2% du PIB. Le surplus dégagé se situe à 985,52 milliards (14% du PIB), montant insuffisant pour satisfaire la demande sociale globale. Le gap ou besoin de financement est de 1910,3 (27,2% du PIB) milliards de FCFA.

Le Ratio de Soutien Economique (RSE) qui est le rapport entre le nombre de producteurs effectifs et le nombre de consommateurs permet de mesurer le dividende démographique. Lorsque la variation de ce ratio devient positive, on assiste à l'ouverture de la fenêtre d'opportunité démographique. La croissance du ratio de soutien nous renseigne sur le niveau de croissance que l'on peut espérer suite aux changements de la structure de la population par âge. On constate que pour le Tchad de 1950 à 2008, une évolution décroissante du RSE qui est passé de 49% en 1950 à 38% en 2008. A partir de 2009, on assiste à une hausse de ce ratio. L'année 2009 correspond donc à la date de l'ouverture de la fenêtre d'opportunité démographique du Tchad. Ainsi, depuis 2009, on a une tendance haussière du RSE qui pourrait se situer à 42% en 2030.

## INTRODUCTION

L'analyse de la situation socioéconomique du Tchad établie par de nombreux rapports révèle un décalage entre la richesse potentielle du pays et les indicateurs sociaux. Il est urgent d'apporter des réponses adéquates aux nombreux contraintes et défis soulevés. Une de ces réponses passe par la mise en œuvre des actions pouvant permettre au Tchad de tirer pleinement profit du Dividende Démographique (DD) dans le cadre de sa transition démographique.

On entend par DD, l'accélération de la croissance économique d'un pays résultant d'une baisse de la mortalité et de la fécondité, conduisant à un changement subséquent de la structure par âge de la population. Avec des naissances de moins en moins nombreuses chaque année et une proportion de population âgée qui reste faible, le pays compte un plus grand nombre de personnes en âge de travailler tandis que le nombre de personnes à charge diminue.

Ainsi, avec moins de personnes dépendantes à soutenir, le pays obtient une fenêtre d'opportunité pour une croissance économique rapide, si celle-ci est accompagnée par des politiques appropriées pour promouvoir la planification familiale, la santé de la mère et de l'enfant, l'éducation, la gouvernance et les réformes économiques, qui constituent les piliers de l'action publique en vue de créer et d'exploiter le dividende démographique.

Dès lors, le suivi et la mesure de la capture du DD se posent comme un exercice indispensable. C'est essentiellement sur la méthodologie NTA que se fonde cette mesure des indicateurs du DD. En rappel, les NTA constituent une méthodologie qui permet d'examiner le lien, démontré, entre les aspects socioéconomiques et démographiques d'un pays.

En tant que mesure du processus de capture du DD, la méthodologie NTA, utilise les sources des données suivantes : les comptes nationaux, le rapport du RGPH2, les projections du RGPH2, le budget de l'Etat, les annuaires statistiques de la santé et de l'éducation, l'ECOSIT. Par ailleurs, d'importantes autres enquêtes en cours (ECOSIT3, Enquête MICS...) serviront assurément à combler le gap en termes de données disponibles et à jour. Ces enquêtes en cours offrent des perspectives meilleures en vue de la production d'un troisième rapport sur le profil pays plus globalisant, plus approfondi et à jour. Le rapport actuel passe sous silence les analyses relatives au genre et au milieu de résidence faute de données nouvelles.

Le présent rapport est le second du genre après le premier publié en 2018. Ce rapport sur le profil du dividende démographique du Tchad dont l'objectif est de faire l'analyse de l'articulation des situations socioéconomiques et démographiques du pays s'articule autour de quatre parties : La première établit le diagnostic du contexte économique et social du pays. La deuxième passe en revue la méthodologie ayant permis le calcul des indicateurs en lien avec le cycle de vie. La troisième traite des résultats et des applications du profil démographique du Tchad. Enfin, la quatrième partie concerne les implications politiques.

## **I- ELEMENTS DE DIAGNOSTIC**

Dans cette première partie, il s'agit de passer en revue quelques aspects contextuels du Tchad, permettant de mieux apprécier surtout les questions d'emploi, de santé, d'éducation et d'autonomisation des jeunes et des femmes, liées au Dividende Démographique. Ainsi, elle examine les caractéristiques sociodémographiques, la situation de l'économie, la dynamique de la pauvreté, le marché du travail, les déterminants de la fécondité, la santé de la reproduction, le genre et les éléments caractéristiques de l'éducation.

### **I.1- Etat et structure de la population**

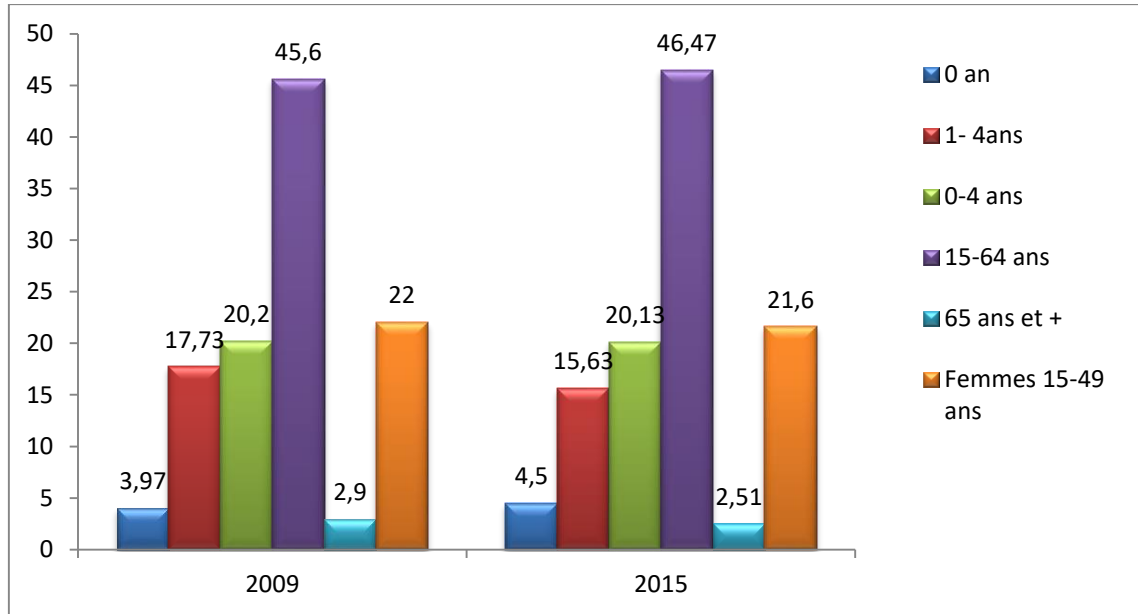
La connaissance de l'état et de la structure d'une population est indispensable pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes économique, sanitaire, éducatif, social etc. Par ailleurs, la structure de la population permet de connaître les franges de la population aussi bien quinquennales que par groupes d'âges spécifiques, ainsi que la population potentiellement active et inactive.

La population du Tchad est estimée à 11 039 873 habitants avec une densité de 8,6 habitants au Km<sup>2</sup> et un rapport de masculinité de 97,6 selon les résultats du Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH2) de 2009. D'après les projections de l'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED), la population tchadienne atteindrait 14 152 314 en 2016 et 15 692 969 habitants en 2019.

Les résultats du RGPH2 révèlent que les femmes sont plus nombreuses que les hommes. Elles représentent 50,6%. De même, les jeunes de moins de 15 ans le sont à la même proportion (50,6%). L'âge moyen de la population est de 19,7 ans alors que l'âge médian est de 14,8 ans. La taille moyenne des ménages est de 5,3.

En 2009, les enfants de moins d'un an, 1-4 ans et 0-4 ans représentent respectivement 3,97%, 17,73% et 20,2% de la population totale. Les femmes en âge de procréer (15-49 ans) représentent, quant à elles, 22% de l'ensemble de la population. En 2015, suivant le graphique 1, les projections révèlent une légère modification de cette structure. En effet, les enfants de moins d'un an, 1-4 ans et 0-4 ans constituent respectivement 4,5%, 15,6% et 20,1% de la population totale. Pour la même année, les femmes de 15-49 ans représentent 21,6% de la population totale.

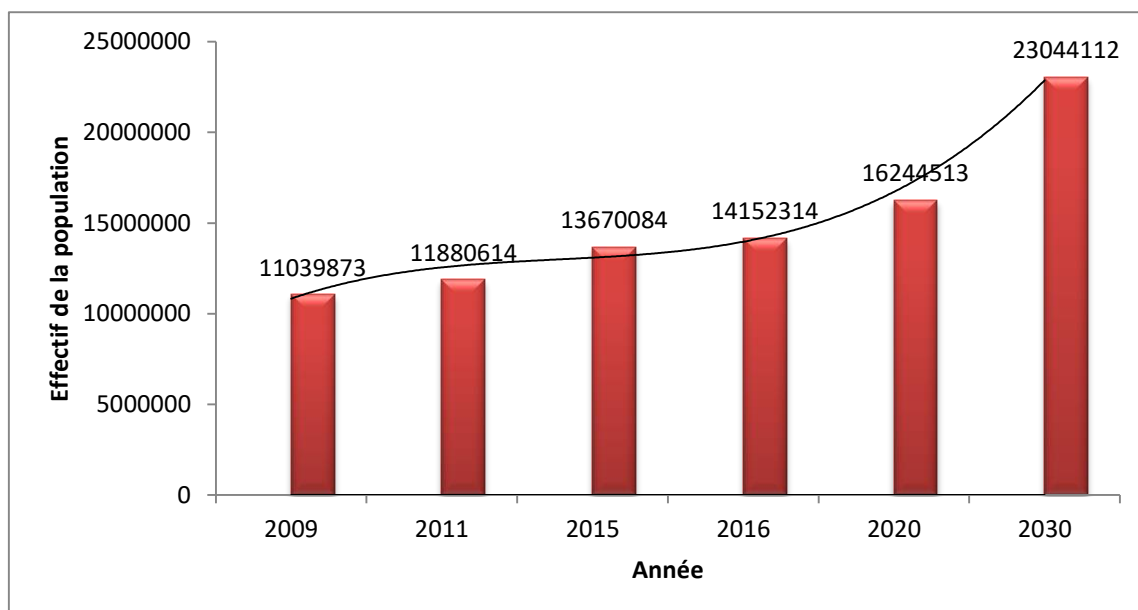
**Graphique 1 : Répartition de la population par quelques grands groupes d'âges en 2009 et 2015**



Source : INSEED (RGPH2, Projections 2014)

Selon le graphique 2, la population tchadienne passerait du simple au double de 2009 à 2030 (INSEED, 2014-c). Selon l'hypothèse moyenne, la population atteindrait 16 millions d'habitants en 2020 et 23 millions d'habitants en 2030. Le taux d'accroissement annuel moyen intercensitaire est resté quasi-constant et évalué à 3,6% (y compris les réfugiés). Cette forte croissance démographique s'explique notamment par le niveau de fécondité qui reste l'un des plus élevés au monde avec un Indice Synthétique de Fécondité (ISF) qui s'établit à 6,4 enfants par femme et une très faible utilisation de la contraception moderne (5%), selon les résultats de l'EDS-MICS 2014-2015.

**Graphique 2 : Evolution de la population du Tchad de 2009 à 2030**

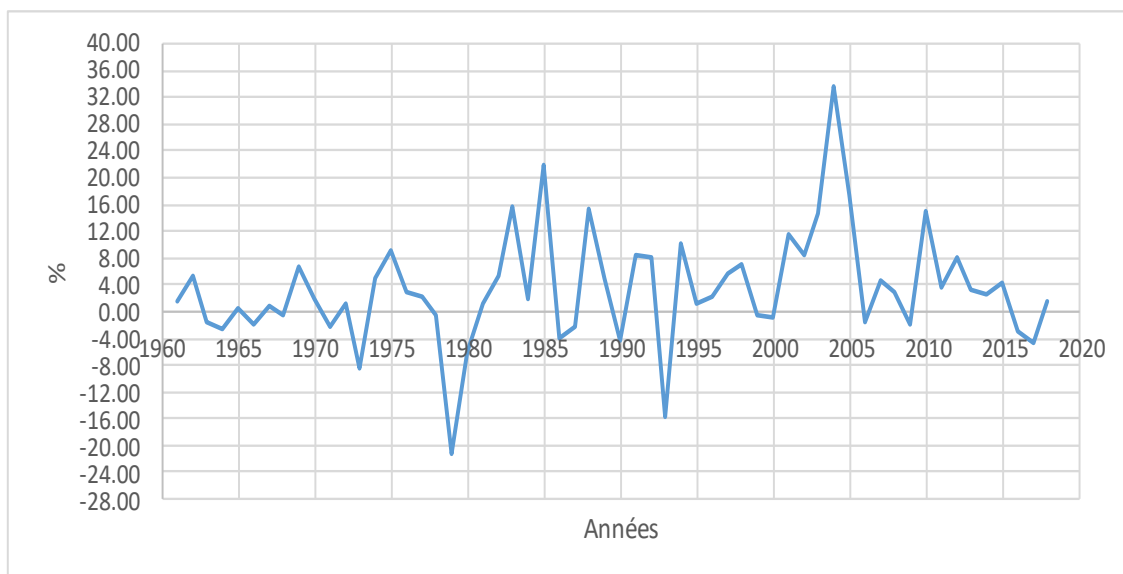


Source : INSEED (Projections 2014)

## I.2- Caractéristiques économiques

L'étude de l'évolution de l'économie tchadienne fait admettre de plus en plus deux périodes d'analyse : l'avant-pétrole et l'après pétrole. Depuis les indépendances jusqu'à la veille de l'avènement du pétrole en 2003, les performances économiques ont été faibles. En effet, comme l'illustre le graphique 3, les conflits politico-militaires qu'a connus le pays (de 1960 à 1982) n'ont pas permis à l'économie tchadienne de connaître un essor. Les performances économiques étaient globalement mauvaises sur la période 1976-1982, en particulier, avec une profonde récession de 21% en 1979, année de la guerre civile.

Graphique 3 : Evolution du PIB réel du Tchad au cours de la période 1960-2018



Source : Données Banque mondiale

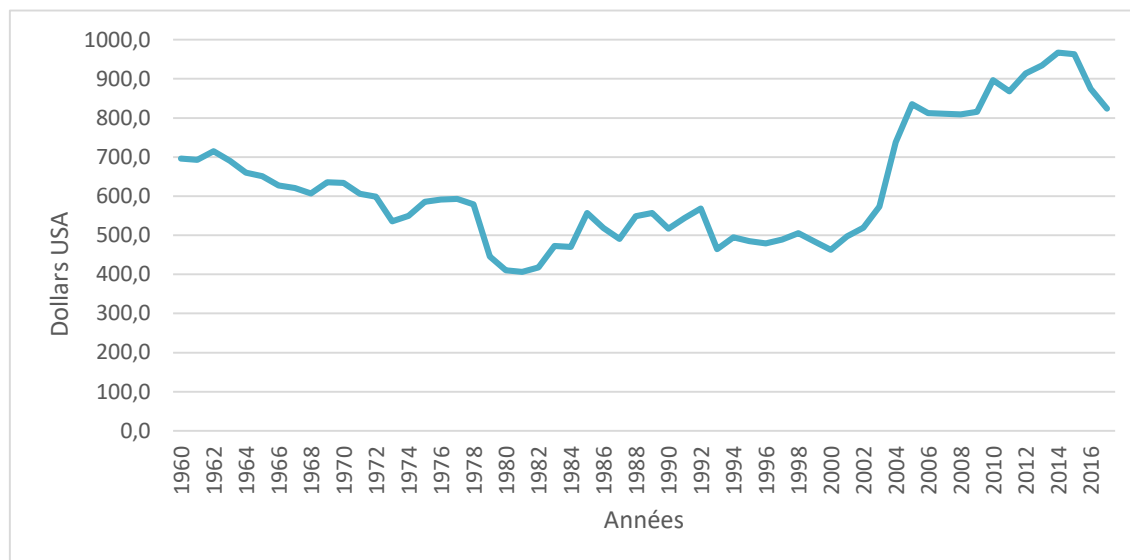
La période 1983-2002, marquée par une relative stabilité politique, a connu des performances économiques encourageantes même si l'évolution a été en dents de scie très prononcées avec une grande récession (-15,7%) en 1993. Si pendant toutes ces décennies, l'économie tchadienne reposait sur l'agriculture et l'élevage (coton, bétail, gomme arabique, canne à sucre etc.), à partir de 2003, l'exploitation du pétrole a permis d'impulser une nouvelle dynamique. Cette dernière s'est prolongée jusqu'à fin 2015 avant de s'essouffler sous l'impact de la chute des cours du pétrole entamée en 2014 et d'un contexte sécuritaire peu favorable.

### I.2.1- Evolution du PIB réel

L'histoire économique récente du Tchad est en grande partie définie par le début de la production pétrolière en 2003. La production a augmenté rapidement et a atteint son maximum en 2004 avec 200 000 barils par jour, puis est progressivement retombée à 100 000 barils par jour en 2013 avant de remonter en 2014 avec l'exploitation de nouveaux puits de pétrole. Ainsi, entre 2003 et 2013, le PIB a accru en moyenne de 6,0% par an. Les revenus pétroliers ont dopé le PIB, ce

qui a eu comme conséquence une très grande amélioration du PIB/habitant qui, d'environ 462 dollars en 2000, est passé à 967 dollars en 2014, soit une croissance de plus de 100%.

**Graphique 4 : Evolution du PIB par habitant de 1960 à 2016**

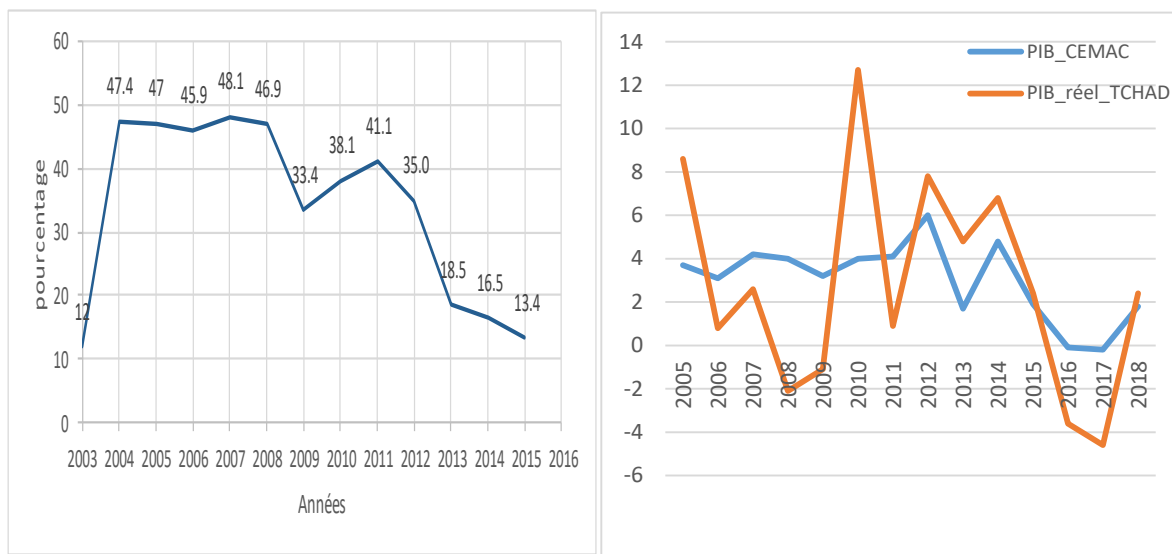


Source : Données Banque Mondiale et Calculs ONDD 2019

En 2004, la croissance du Tchad a été stimulée par un important effet de seuil, avec un PIB réel en hausse de 55% par rapport à 2002, dernière année avant le début de la production de pétrole.

Entre 2004 et 2005, l'exploitation du pétrole a entraîné un quasi doublement du PIB qui est passé de 1 732 milliards de FCFA en 2004 à 3 101 milliards de FCFA en 2005. Comme le graphique 5 le montre, le poids du PIB pétrolier par rapport au PIB global, qui était de 12% en 2003, a atteint un pic de 48% en 2007. Ce pourcentage représente sur la période 2005-2015 en moyenne près de 35% du PIB, contre 28% pour les secteurs de l'agriculture et de l'élevage, presque 18% pour le commerce et 16% pour l'ensemble des autres secteurs (Source : INSEED et calcul ONDD, 2019). Tenant compte de cette rupture structurelle, le taux de croissance du PIB non pétrolier a été relativement similaire pendant la période pétrolière (2005-2013), avec 7,6%, à celui des neuf années pré-pétrolières (1994-2002), où il était en moyenne de 8,1%.

**Graphique 5 : Evolution du poids du PIB pétrolier en fonction du PIB nominal global (à gauche) et du PIB réel du Tchad et de la CEMAC entre 2003-2015 (à droite)**



Source : BEAC, MFB, Calculs ONDD 2019

Comme l'indique le graphique 5 (à droite), après une forte croissance de 6,8% en 2014, l'économie du Tchad a enregistré un net ralentissement en 2015 avec un taux de croissance économique de 2,4 %.

Le graphique 6 (à droite) illustre la contribution des secteurs à la croissance. Ainsi, la décomposition de cette croissance du côté de l'offre montre que si les performances de 2014 ont été le résultat d'une contribution positive de tous les secteurs, la croissance économique de 2015 n'a été portée que par le secteur primaire (avec une contribution positive de 4,6% du PIB), les secteurs secondaire et tertiaire ayant affiché des contributions négatives (-1,7% et -1,1% respectivement).

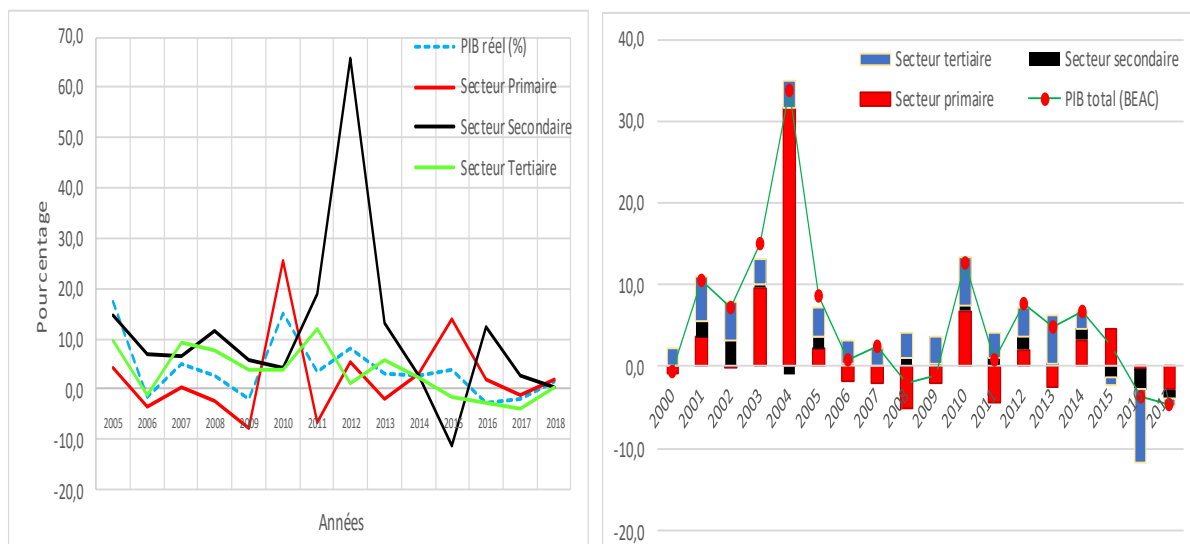
A l'instar de beaucoup de pays producteurs de pétrole, cette nouvelle réalité a rendu l'économie nationale plus vulnérable à l'environnement international (crises économiques, financières et alimentaires, instabilité des prix du Brent et du taux de change). C'est ainsi que la chute des cours du baril de pétrole observée depuis mi 2014, conjuguée à l'insécurité aux frontières du pays, ont entraîné en 2016 une baisse des recettes budgétaires totales, et donc de la demande publique. Ce qui a conduit le pays à une récession économique. En effet, en fin d'année 2016, le taux de croissance s'est établi à -3,6% notamment à cause de la baisse des investissements publics et de la faible reprise du cours du pétrole. Cette récession s'est prolongée jusqu'à l'année 2017 (-4,8%).

Si en 2016 la récession de l'économie nationale est le résultat de la contraction de l'activité dans le seul secteur tertiaire (-2,7%), celle de l'année 2017 était due à la croissance négative enregistrée au niveau des secteurs primaire (-1,9%) et tertiaire (-1,4%). En effet, en 2016, au niveau du secteur primaire, les performances du secteur agricole (+1,2%) n'ont pu compenser la contribution négative du secteur extractif pétrolier (-1,9 point). Le secteur du bâtiment et des travaux



publics (BTP), avec une contribution de - 2,6 points, a fortement pesé sur la croissance du secteur secondaire. En 2017, la chute de la production cotonnière (-78%) et celle de la production pétrolière (-10%) ont lourdement tiré le secteur primaire vers le bas.

**Graphique 6 : Taux de croissance des secteurs (à gauche) et contribution des secteurs (à droite) à la croissance du PIB entre 2000-2018**



Source : BEAC, MFB, Calculs ONDD 2019

Selon la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), le Tchad a retrouvé le chemin de la croissance en 2018, avec un taux de croissance du PIB réel de 2,4 %, grâce notamment à la renégociation de la dette Glencore en février 2018, à la remontée des cours du pétrole et les bons résultats de l'agriculture vivrière. En effet, la forte amélioration de la production pétrolière couplée avec le redressement du cours du pétrole brut et la poursuite de la mise en œuvre des mesures de consolidation budgétaire contenues dans le nouveau Programme Économique et Financier soutenu par le FMI au titre de la Facilité Élargie de Crédit (FEC) négocié en juin 2017 avec le FMI (d'un montant de 312,1 millions USD avec un premier décaissement effectif de 48,8 millions à la signature) ont contribué à améliorer la situation budgétaire et financière de l'Etat en 2018. Cette amélioration s'est répercutée sur le secteur réel. Toujours selon la BEAC, ces performances laissent présager des perspectives macroéconomiques positives pour 2019 et 2020 avec des prévisions de taux de croissance de 4,8% et 6,5% respectivement. Ces performances macroéconomiques pourraient notamment être favorisées par la hausse attendue de la production pétrolière et la relance de l'activité cotonnière.

### 1.2.2- Inflation

L'appartenance du Tchad à la zone franc garantit le respect des règles prudentielles en matière de politique monétaire. Cette politique monétaire faisant partie de la politique de stabilisation de la Communauté Economique et Monétaire

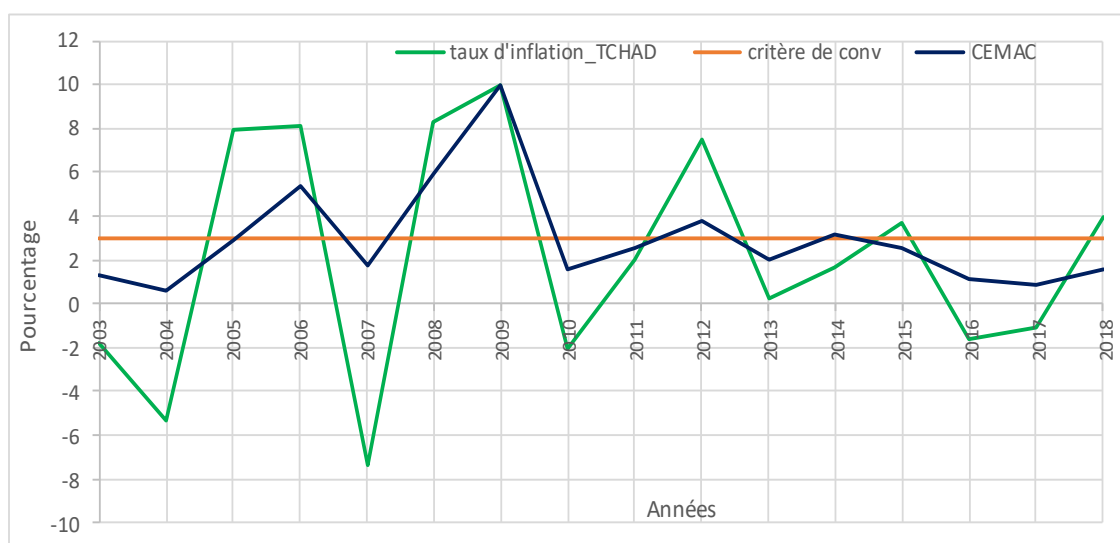
d’Afrique Centrale (CEMAC), le critère de convergence (le taux doit être inférieur ou égal à 3%) de la zone CEMAC en matière d’inflation est toujours retenu comme cible en matière de politique économique du gouvernement tchadien.

L’inflation, mesurée par la variation annuelle d’indices moyens des prix à la consommation, continue à être largement influencée par les prix des produits céréaliers, donc par la production des cultures vivrières et la pluviométrie. Ainsi, elle se caractérise sur la période 2003-2015 par une évolution erratique avec parfois des creux largement en deçà de 3 %, et des pics très éloignés de ce critère de convergence retenu par la CEMAC.

En effet, après le niveau record de 12,4% atteint en 2001, l’inflation s’est stabilisée au cours des années suivantes. En 2003, elle se situait à -1,8%. Cependant, les années 2005 et 2006 vont connaître des tensions inflationnistes avec des taux de 7,9% et 8,1% respectivement. Cette flambée des prix est liée notamment à la pénurie de produits vivriers du fait de la mauvaise récolte de la campagne agricole 2004/2005 et à une forte demande occasionnée par l’entrée massive des revenus pétroliers en 2006. Les pics atteints en 2008 et 2009 sont en liaison avec les crises financières, énergétiques et alimentaires internationales. Contrairement à l’année 2010 où le niveau de l’inflation était de -2%, la flambée des cours internationaux des denrées alimentaires a eu pour corollaire l’accélération de l’inflation en 2012.

En fin décembre 2015, l’inflation se situe à 3,7% contre 1,7% un an plutôt. En moyenne annuelle, les prix à la consommation ont baissé de 1,6 % en 2016 et de -1,1% en 2017. En 2018, la reprise économique a mis fin à cette déflation car le taux d’inflation était estimé à 4,0%.

**Graphique 7 : Evolution de l’inflation au Tchad en comparaison avec celle de la CEMAC et la norme communautaire**

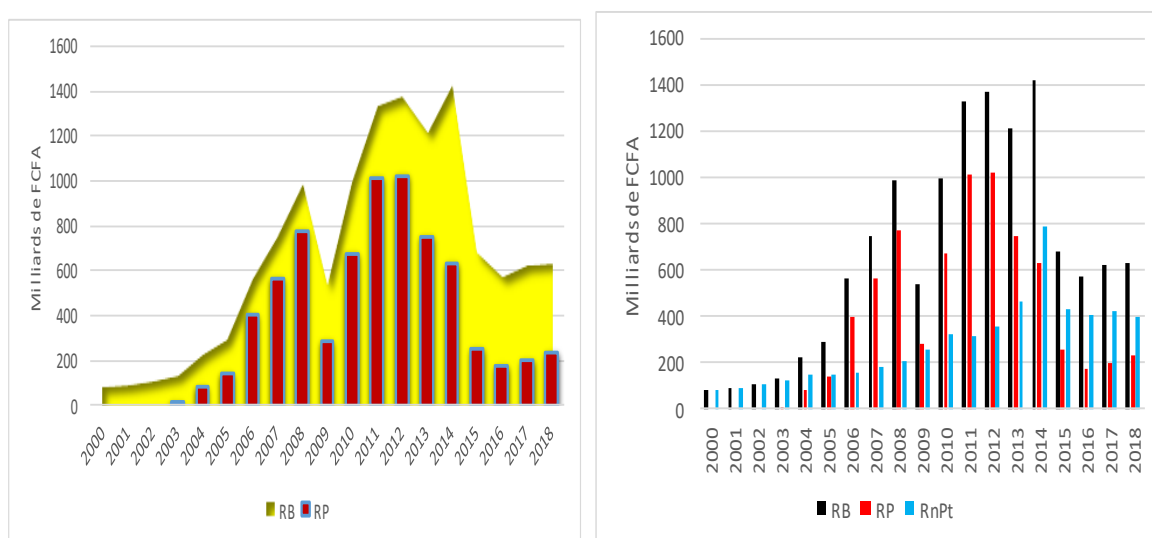


Source: INSEED, BEAC, Calculs ONDD 2019

## I.2.3- Situation des finances publiques

A partir de 2003, l'évolution des finances publiques se trouve intimement liée au rythme des rentrées des ressources pétrolières. En 2004, les recettes de l'Etat se sont élevées à 226,5 milliards de FCFA (133,1 milliards de FCFA en 2003), dont 78,8 milliards de FCFA de recettes pétrolières, soit environ 35% (10,6 milliards de FCFA en 2003). Sur la période 2005-2013, ce pourcentage était en moyenne de 67,5%. Rapportées au PIB nominal, les recettes budgétaires sont passées de 6,3% en 2000 à 13,0% en 2004, avant d'atteindre un pic de 26,4% en 2008. Sur la période 2009-2014, ce ratio était en moyenne de 18,6%.

**Graphique 8 : Evolution des recettes budgétaires, des recettes pétrolières et non pétrolières sur la période 2000-2018**

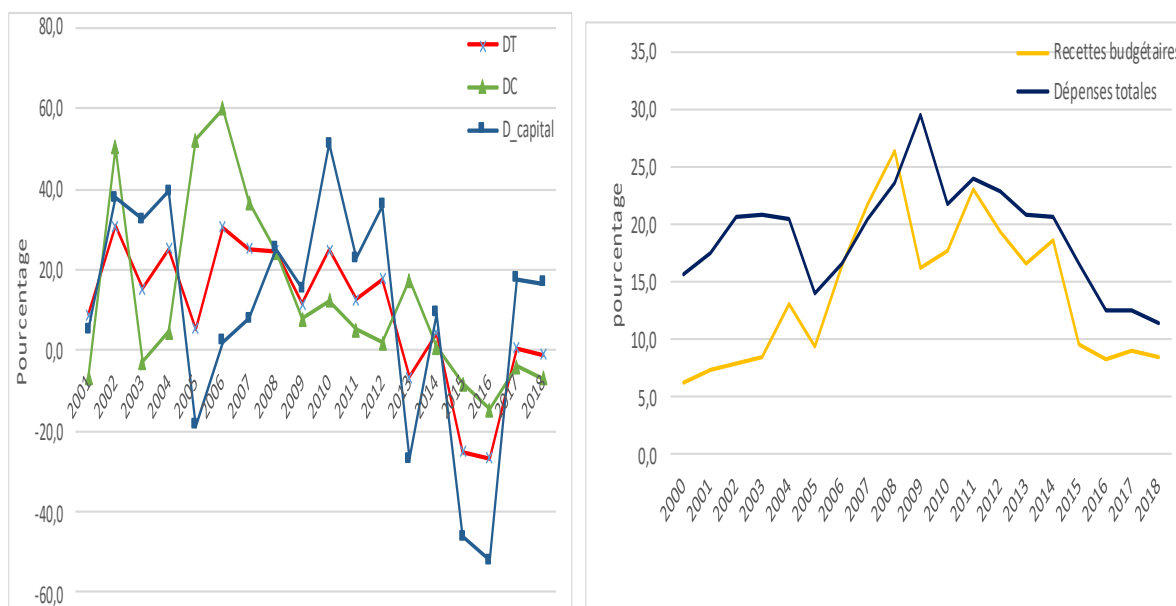


RB : Recettes Budgétaires ; RP : Recettes Pétrolières ; RnPt : Recettes non Pétrolières

Source: MFB, BEAC, Calculs ONDD 2019

L'abondance des ressources pétrolières a stimulé une croissance rapide des dépenses publiques qui, de 200,4 milliards de FCFA (15,7% du PIB) en 2000, sont passées à 412,3 milliards de FCFA (20,6% du PIB) en 2004. Le ratio de ces dépenses totales en fonction du PIB, après avoir atteint un pic de 29,5% en 2009, s'est en moyenne établi à 22% sur la période 2010-2014.

**Graphique 9 : Evolution du taux de croissance des composantes de dépenses totales (à gauche) et du poids (%PIB) des recettes budgétaires et des dépenses totales (à droite) de 2000 à 2018**

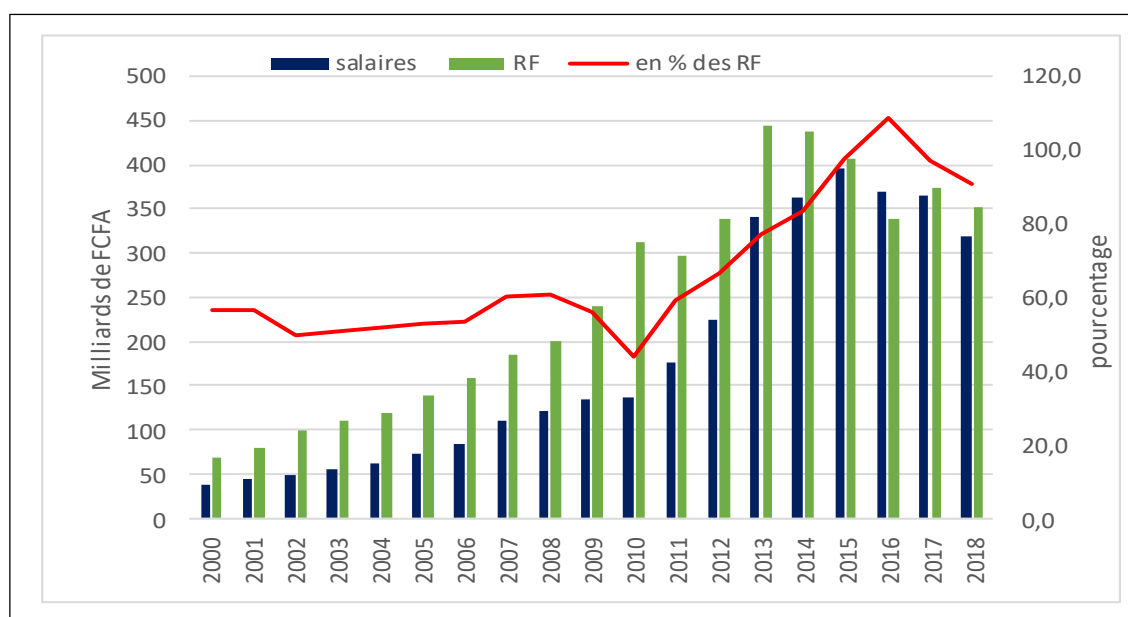


DT : Dépense totale ; DC : Dépense courante ; D\_capital : Dépense en capital

Source: MFB, BEAC, Calculs ONDD 2019

En lien avec l'évolution des dépenses budgétaires, les dépenses courantes ont connu une croissance rapide. Ainsi, de 213,1 milliards de FCFA (soit 49% des dépenses totales) en 2005, elles ont atteint un pic de 883 milliards de FCFA (environ 56% des dépenses totales) en 2014.

**Graphique 10 : Comparaison des recettes fiscales et des dépenses de salaires au cours de la période 2000-2018**

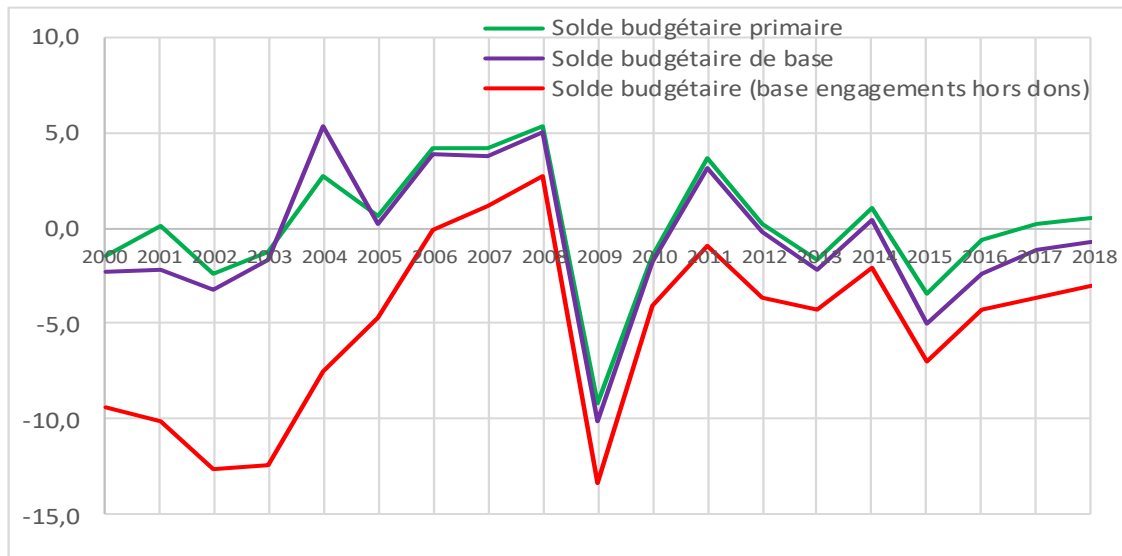


RF : Recettes Fiscales

Source: MFB, BEAC, Calculs ONDD 2019

Comme l'indique le graphique 10, les dépenses de salaires ont quant à elles aussi enregistré d'importantes variations tant en valeur qu'en niveau. Ainsi, d'un montant de 48,1 milliards de FCFA, elles ont atteint 110,8 milliards de FCFA en 2007 et le pic en 2015 (396,5 milliards de FCFA) avant de fléchir les trois années suivantes. Sur la période 2007-2015, les salaires ont augmenté en moyenne de 18,6%. Cette augmentation de la masse salariale a rendu insoutenable le budget dès 2016 après la chute des cours de baril.

**Graphique 11 : Evolution des principaux soldes budgétaires au cours de la période 2000-2018**



Source: MFB, BEAC, Calculs ONDD 2019

La baisse des cours mondiaux du pétrole, de plus de 65 % entre juillet 2014 et février 2016, a entraîné une récession de l'économie tchadienne. Les ressources pétrolières représentant plus de 70 % des recettes budgétaires, le choc pétrolier a fini par entraîner un choc budgétaire. La diminution des recettes budgétaires, due à la baisse conjuguée des recettes pétrolières et hors pétrole par rapport à 2014, a contraint les autorités à baisser les dépenses publiques. Ainsi, les dépenses totales sont tombées de 22,1 % en 2014 à moins de 15 % en 2016 et 2017. Le ratio des recettes totales au PIB a baissé passant de 18,7 % en 2014 à 9,5 % en 2015, pour atteindre 8,4% en 2018, tandis que les dépenses totales sont passées de 20,7 % à 16,5 % puis 11,4% du PIB sur la même période. Pour ce qui est des dépenses d'investissement, même si les dépenses sociales ont été sauvegardées, elles ont été diminuées de plus de 40 % entre 2014 et 2015. Rapportées au PIB, ces dépenses publiques d'investissement sont passées de 9,2% à 5,2% au cours de la même période.

La gestion des finances publiques sur fond d'importantes rentrées des ressources pétrolières n'est pas sans effet sur le solde budgétaire. Ainsi, considérant la période 2000-2016, le solde budgétaire (base engagements hors dons), sous l'impulsion des retombées pétrolières, a enclenché dès 2006 une dynamique

d'amélioration pour devenir positif en 2007 et 2008 (+1,2% et +2,8% respectivement) avant de se dégrader profondément en 2009 (en lien avec la crise financière et alimentaire internationale de 2008-2009). En 2015, en dépit d'un plan d'ajustement budgétaire rigoureux, le recul des recettes budgétaires (pour une prévision de 286 milliards de FCFA inscrite dans la loi de finance rectificative, les recettes pétrolières ont été réalisées à hauteur de 133,3 milliards de FCFA, soit 46,6%) finira par aggraver le déficit qui s'est établi à -7,0%, avant de revenir à -2,1% en fin d'année 2016.

Conscientes de la gravité de la situation, les autorités tchadiennes vont recourir en début 2017 à un nouvel ajustement budgétaire qui les conduira à une coupe drastique des dépenses publiques. En effet, la masse salariale, après avoir atteint un pic de 396,5 milliards de FCFA en 2015 est tombée à 368,8 milliards de FCFA en 2016 (diminution de 7%), puis à 319,3 milliards de FCFA en 2018, soit une contraction de 19,5% sur trois ans. Les dépenses publiques d'investissement ont également fait l'objet de contraction, passant de 9,2% du PIB en 2014 à seulement 5,2% en 2015 puis 2,6% en 2016. En 2018, ce ratio s'est établi à 3,3% après 3% en 2017.

Enfin, la dégradation de la gestion des finances publique a également impacté négativement les capacités nationales du financement des dépenses en capital. Ainsi, rapportées au PIB, les dépenses en capital financées sur ressources internes, après avoir atteint 9,0% en 2012, ont chuté à moins de 1% au cours des années 2016, 2017 et 2018.

#### **I.2.4- Secteur extérieur**

Le Tchad exporte essentiellement du pétrole, du bétail, du coton et de la gomme arabique et importe des machines et des équipements de transport, des produits industriels, des aliments et des textiles. La faiblesse d'exportation des services et des revenus entrants fait que la balance courante au Tchad est structurellement déficitaire.

Moyennement déficitaire (-2,4% en 1999 et -4,2% en 2000) avant l'avènement du pétrole, la balance commerciale du Tchad est, à partir de 2004, devenue fortement dépendante des revenus pétroliers. Ces revenus représentent 78 % du total des exportations sur la période 2016-2018 et 89 % en 2018. La variation des cours du pétrole a des conséquences sur la balance du pays. Celle-ci se dégrade très rapidement en cas de baisse des prix. Ce qui s'est produit de 2014 à 2016 où, en raison de la baisse généralisée des prix impliquant une réduction du PIB en valeur, la balance commerciale a été déficitaire (-11,7% en 2015). En 2017, elle est redevenue excédentaire de 3,0%. Ce solde s'est amélioré de 180% en 2018 pour s'établir à 8,4 % du PIB.

Le second facteur explicatif du solde courant est la balance des services. Elle est structurellement déficitaire. En effet, le Tchad n'exporte quasiment pas de services. Par contre, il en est un grand importateur. Le taux de couverture des

importations par les exportations pour les services ne se situe qu'à 13% en moyenne sur la période 2010-2014. Il s'agit des services de transport de pétrole brut en territoire camerounais ainsi que des services de transport et de fret liés aux importations de biens. On pourrait constater que même en période d'excédent du solde courant, la balance des services demeure déficitaire. Ainsi, la balance des services s'est dégradée en 2015 et 2016 avec des taux de 19,7% et 13,6% respectivement. Cette contraction est largement due à la récession économique. Toujours en pourcentage du PIB, ce déficit est revenu à 9% en 2017 avant de monter à 12,3% en 2018.

S'agissant de la balance des revenus, le solde est structurellement déficitaire. La crise aidant, il s'est sensiblement aggravé (+ 26 % en un an), s'établissant à 226,6 milliards de FCFA en 2016, contre 179,8 l'année précédente, notamment suite à de conséquentes sorties de capitaux (pour l'équivalent de 1,2 point de PIB) potentiellement liées à des rapatriements du revenus des compagnies pétrolières. Au cours des deux années suivantes, le déficit de la balance des revenus s'est creusé, passant de 1,5% du PIB en 2017 à 2,3% du PIB en 2018.

Quant aux soldes de transferts courants, ils sont excédentaires presque sur toute la période mais demeurent à des niveaux faibles. Toutefois, l'excédent de la balance des transferts courants s'est amélioré légèrement, passant de 2,2% du PIB en 2017 à 2,3% du PIB en 2018.

Après une aggravation du niveau (-20,2% en 2014 et -30,8% en 2015) portée largement par une détérioration accrue des balances des services et des revenus primaires, le déficit des transactions courantes s'est résorbé, revenant à 1637,1 milliards de FCFA, soit 23,4 % du PIB en 2016. Ce déficit a continué de s'améliorer pour revenir à 8,8 % du PIB en 2017 puis 6,1% du PIB en 2018 à la suite d'un rebond des exportations de 31,3% et principalement des exportations pétrolières (+43,4 %), bénéficiant à la fois du redressement du cours du baril de pétrole et de la hausse de la production.

Au total, le déficit du solde global des paiements s'est établi à 4,8% du PIB en 2016 contre 6% du PIB en 2015. En 2017, Les entrées nettes de capitaux n'ayant pas été suffisantes, ce déficit a été financé par la diminution des réserves officielles à hauteur de 97,7 milliards de Francs CFA et par une accumulation d'arriérés sur le service de la dette extérieure de 54,1 milliards de Francs CFA.

En 2018, grâce aux entrées nettes de capitaux, qui ont permis de financer le déficit courant, le solde global de la balance des paiements est devenu excédentaire de 28,7 milliards de FCFA contre 1,8 milliard de FCFA en 2017.

### **I.3- Dynamiques de la pauvreté**

En matière d'éradication de la pauvreté, le Tchad, à l'instar de beaucoup de pays africains, a mis en œuvre deux « Stratégies Nationales de Réduction de la Pauvreté » (SNRP I et II) sur la période 2003-2013. Les investissements publics découlant de la mise en œuvre de ces documents de politiques publiques ont

permis de réduire l'incidence de la pauvreté qui est passée de 55% en 2003 à 46,7% en 2011 (ECOSIT 2 et 3). En avril 2013, le Gouvernement a adopté une autre stratégie appelée Plan National de Développement (PND) 2013-2015. Les mécanismes de suivi accompagnant l'exécution de ces programmes ont permis d'apprécier les résultats et de consolider les efforts de lutte contre la pauvreté par des actions correctrices. Aujourd'hui, le document de « la vision 2030, le Tchad que nous voulons » décliné en trois (3) Plans Nationaux de Développement dont le premier couvre la période de (2017-2021) réaffirme la ferme volonté du gouvernement à lutter contre la pauvreté.

La pauvreté qui sévit au Tchad est à la fois monétaire et non monétaire. Selon les résultats de l'ECOSIT3, 46,7% de la population tchadienne vit dans un état de pauvreté monétaire extrême en 2011, au seuil journalier de dépenses de consommation égal à 652 francs CFA. Entre 2003 et 2011, la pauvreté a régressé d'un peu plus de 8 points. En 2011, considérant le milieu de résidence, l'enquête révèle des disparités entre milieu urbain (25 %) et milieu rural (59 %).

La pauvreté non monétaire, renvoie à l'impossibilité pour un individu de trouver un emploi décent et d'accéder aux services sociaux de base. Elle est mesurée par l'Indice du Développement Humain (IDH) du PNUD et l'Indice de Pauvreté Multidimensionnelle (IPM). Selon plusieurs sources<sup>1</sup>, les formes de pauvreté les plus répandues au Tchad sont liées à la vulnérabilité de l'existence humaine, au manque d'infrastructures, au manque d'éléments de confort et d'équipement, à l'insuffisance de la bonne gouvernance, à l'inaccessibilité aux soins de santé, à l'enclavement du pays, au manque d'eau potable, à la sous-alimentation, au faible niveau de scolarisation au primaire, à la très faible croissance économique et à la mauvaise répartition des ressources.

Nécessitant deux périodes, l'analyse dynamique de la pauvreté se base sur les données de l'ECOSIT 2 (2003) et ECOSIT 3 (2011). En étudiant les variations de bien-être de la population dans le temps, la dynamique de la pauvreté renseigne sur les causes conduisant les ménages dans des situations de pauvreté. Cette approche fait appel à d'autres indicateurs de pauvreté que sont : taux de pauvreté pure, taux de non pauvreté pure, proportion des pauvres devenus non pauvres et proportion des non pauvres basculés dans la pauvreté. Ces indicateurs sont regroupés dans un indice composite appelé Indice Synthétique de Sortie de Pauvreté (ISSP). Celui-ci permet d'apprécier le niveau de pauvreté.

Parmi tous les ménages, plus de la moitié est sortie de la pauvreté ou s'est stabilisée dans la non pauvreté entre 2003 et 2011. La proportion des personnes sorties de la pauvreté est de 20,2%. En revanche, 11,9% ont basculé dans la pauvreté et 33,2% sont restées non pauvres sur cette période. Bien que la pauvreté chronique reste à un niveau élevé, le Tchad reste sur une dynamique relativement positive.

---

<sup>1</sup> Ministère de l'économie (2000), « Enquête de perception » et ECOSIT 2.



Cette situation favorable peut s'expliquer par l'exploitation du pétrole pendant cette période où plusieurs investissements ont été réalisés dans le secteur socioéconomique. Par ailleurs, il y a eu un recrutement massif qui s'en est suivi, notamment sur les champs pétroliers.

#### **I.4- Situation de l'emploi**

La question de l'emploi pour les groupes vulnérables, notamment les jeunes et les femmes constitue l'un des sujets de préoccupation majeure pour le Gouvernement de la République du Tchad qui, avec l'appui de ses partenaires de développement, l'a inscrite au rang des priorités dans le PND 2017-2021.

En ce qui concerne le marché de l'emploi au Tchad, la population en âge de travailler a considérablement augmenté entre 2003 et 2011 (INSEED/ECOSIT2&3). En effet, de 3 676 307 en 2003, elle a été estimée en 2011 à 5 920 776 individus, soit un accroissement annuel moyen de 6,1 %. Ce taux d'accroissement, qui est nettement supérieur à celui de la population totale (3,4 %) calculé lors du RGPH 2(2009), doit attirer l'attention sur l'ampleur du défi à relever en matière de création d'emploi et de formation professionnelle.

#### **I.5- Situation du chômage**

Un chômeur au sens du BIT est toute personne ayant dépassé un âge spécifié (15 ans et plus) qui, au cours de la période de référence, était à la fois sans travail (c'est-à-dire qu'elle n'était pas pourvue d'un emploi salarié ou non salarié au cours de la période de référence (une semaine), *disponible* pour travailler dans un emploi salarié ou non durant la période de référence (quatre semaines), *à la recherche d'un travail* (c'est-à-dire avait pris des dispositions spécifiques au cours d'une période récente spécifiée (quatre dernières semaines ou douze derniers mois) pour chercher un emploi salarié ou non.

Selon le RGPH2, la population en âge de travailler est estimée à 6 000 000 de personnes, dont 1 276 000 sont occupées. De manière générale, le taux de chômage est estimé à 22%. Ce chômage toucherait généralement la tranche d'âge comprise entre 15 et 30 ans. Le chômage a pris de l'ampleur à partir de 1990 avec la limitation des recrutements des jeunes à la fonction publique aux seuls secteurs prioritaires dont l'éducation nationale, la santé publique et les affaires sociales. Ce chômage en augmentation croissante est la résultante de l'inadéquation entre le système d'enseignement général, professionnel et technique et les besoins du marché du travail. En tenant compte des secteurs, on notera que le secteur primaire, qui représentait 95% de la population active avec une dominance des activités agro-sylvo-pastorales (agriculture, pêche et élevage), n'en regroupe aujourd'hui que 72% à cause de l'exode rural vers les centres urbains. Le secteur secondaire, peu dense et peu diversifié, est essentiellement constitué par les entreprises agroalimentaires (brasseries, manufacture de cigarettes, Compagnie sucrière...) et les unités de transformation du coton (Coton fibre, Huilerie, Savonnerie). Par contre, le secteur tertiaire occupe près du quart des actifs: le

commerce, le transport et l'artisanat, largement informels, représentent aujourd'hui la moitié de la valeur ajoutée. Les plus grands pourvoyeurs d'emplois sont les entreprises extractives (72,5 personnes par unité économique), les entreprises de la branche de construction (38,8 personnes par unité économique), celles exerçant dans le secteur financier (banques et compagnies d'assurances) 13,9 personnes par unité, ainsi que l'enseignement (11 personnes par unité). Ces entreprises font face à autant de contraintes que d'opportunités.

D'après ECOSIT3, le taux de chômage a baissé significativement entre 2003 et 2011. En effet, de 22,6 % en 2003, il a décliné pour s'établir à 5,7 % en 2011, soit un recul d'environ 16 points. Ce taux reste toutefois plus élevé chez les hommes (6,8 %) que chez les femmes (4,2 %), exception faite de la ville de N'Djamena où le taux de chômage des femmes est de 10,4 % contre 8,1 % chez les hommes.

Ce taux du chômage qui est plus élevé chez les femmes que chez les hommes de la capitale, s'expliquerait par le fait que les femmes ont plus de difficulté à y trouver un emploi en raison des normes culturelles et sociales. La majorité d'entre elles, même instruite, passe le temps à s'occuper des tâches ménagères qui diminuent ainsi leur temps pour chercher et occuper effectivement un emploi.

Selon ECOSIT3, les classes d'âges 15-29 ans représentent la tranche la plus touchée par le chômage au sens du BIT. Ce constat peut probablement être expliqué par le poids de celle-ci dans la population active. En effet, d'après les données collectées, les personnes âgées entre 15 et 29 ans sont estimées à 33,2% de l'ensemble de la population enquêtée et elles sont au nombre de 1 140 526 personnes sur 3 193 034 personnes actives. Le chômage est un phénomène plus urbain que rural. Il touche 7,1% de la population active dans la zone urbaine contre 5,4% dans le milieu rural. Ce taux de la zone urbaine qui est supérieur à la moyenne nationale peut s'expliquer par la dynamique de l'urbanisation qui ne cesse d'entraîner bon nombre de jeunes du milieu rural vers les centres urbains. De même, une grande partie des ruraux sont sous employés dans le secteur de l'agriculture avec de faibles productivités.

## **I.6- Capital humain**

Le capital humain est un ensemble de capacités productives qu'un individu acquiert. A cet effet, l'investissement dans ce domaine fait appel à des dépenses d'éducation et de santé plus importantes en vue d'accroître la productivité du travail. Le capital humain est appréhendé à travers l'Indice de Développement Humain (IDH). Il comprend la santé, l'éducation et le niveau de vie (présenté ci-haut dans la partie caractéristique socioéconomique).

### **I.6.1- Santé**

Trois Politiques Nationales de Santé (1998-2005, 2007-2015 et 2016-2030) ont été adoptées et mises en œuvre par le Gouvernement. Elles ont été déclinées en trois Plans Nationaux de Développement Sanitaire en 2009-2012, 2013-2015 et 2017-

2021, appuyés par les partenaires techniques et financiers du Tchad. La Politique Nationale de Santé en cours (2016-2030) s'inscrit dans la vision globale du Tchad à l'Horizon 2030 et est en rapport avec les Objectifs du Développement Durable. Cette Politique Nationale de Santé vise d'ici 2030, la transformation du système de santé du Tchad en un système intégré, performant et résilient, et centré sur la personne. Il est axé en particulier sur les groupes vulnérables, pour permettre à tous un accès équitable aux soins globaux de qualité, dans le cadre de la couverture sanitaire universelle mise en œuvre par le Gouvernement avec l'appui des partenaires et l'adhésion des populations.

#### **I.6.1.1- Organisation du système de santé**

En 2018, le Tchad compte 23 Délégations Sanitaires Provinciales (DSP), calquées sur le découpage administratif du pays, 150 districts sanitaires dont 126 fonctionnels. Le nombre des zones de responsabilité a augmenté de 1652 en 2015 à 1816 en 2017 et les zones fonctionnelles sont passées de 1334 en 2015 à 1577 en 2017. La couverture sanitaire théorique est passée de 80,75% en 2015 à 86,84% en 2017. Le Tchad compte 1716 centres de santé et 116 hôpitaux dont 7 hôpitaux nationaux, 23 hôpitaux provinciaux, 76 hôpitaux de district, 10 hôpitaux confessionnels (DSIS, 2018). La distance moyenne parcourue par un patient pour se rendre dans un centre de santé est désormais de 16 km et celle d'un hôpital est de 62 km (Annuaire des Statistiques Sanitaires, Tome A, Année 2017).

Malgré les efforts du Gouvernement et l'appui des partenaires au développement, la mise en exécution de ce plan de couverture rencontre des difficultés à savoir :

- Insuffisance d'équipements et d'infrastructures ;
- Insuffisance qualitative et quantitative du personnel;
- Faible capacité organisationnelle.

#### **I.6.1.2- Principaux indicateurs de la santé**

L'utilisation des services reste encore faible au Tchad au regard de la norme de 1 NC/hab/an. En effet, en 2017 l'utilisation de services au 1er échelon au Tchad a atteint 0,27 NC/hab/an. Cette faible utilisation pourrait s'expliquer par :

- une insuffisance des ressources humaines qualifiées ;
- une faible couverture sanitaire (239 zones de responsabilité non fonctionnelles) ;
- une rupture fréquente de médicaments et consommables médicaux ;
- une faible accessibilité financière de la population, etc.

Les 5 premiers motifs de consultation au 1er échelon en 2017 sont :

Le Paludisme (24,36%), les IRA hautes (7,90%), les IRA basses modérées (5,86%), la diarrhée traitée au SRO et au zinc (3,48%) et les infections de la peau/dermatose (3,43). Ces pathologies représentent à elles seules 45,03% de l'ensemble des nouveaux cas vus en consultation curative.

## ▪ Fécondité

La fécondité, une des composantes essentielles de l'évolution des populations, reste élevée au Tchad. La maîtrise de la fécondité dans notre pays demeure l'une des préoccupations majeures du Gouvernement qui déjà, sur la base des résultats de la première Enquête Démographique et de Santé au Tchad (EDST1-1996-1997), a fixé comme objectif : *"maîtriser la fécondité pour ramener l'indice synthétique de 6,6 enfants par femme en 1997 à 5 enfants par femme en 2015 en augmentant la prévalence contraceptive moderne de 3% en 2000 à 35% en 2015"* (EDST II).

Le ralentissement de la fécondité passe nécessairement par ses déterminants qui sont la nuptialité et la prévalence contraceptive. En effet, la fécondité est influencée aussi par la durée d'exposition au risque de grossesse que par la précocité de la nuptialité et de l'entrée dans la vie féconde (trois femmes âgées de 25-49 ans au moment de l'enquête sur dix étaient déjà en union avant d'atteindre 15 ans exacts soit 30%<sup>2</sup>). Ce pourcentage est de 70 % avant d'atteindre 18 ans exacts et de 82 % avant d'atteindre 20 ans exacts.

L'ordonnance n°006/PR/2015, portant interdiction du mariage d'enfants, a fixé l'âge minimum de mariage à 18 ans aussi bien pour les garçons que pour les filles. Appliquée, cette ordonnance aura de conséquences sur la réduction de la proportion des femmes mariées avant l'âge de 18 ans dans l'avenir. La planification familiale joue à la fois un rôle sur la santé de la mère et de l'enfant et permet la prévention des grossesses trop précoces, trop nombreuses, trop rapprochées et trop tardives.

Le niveau de fécondité est lié en grande partie à : une offre et une utilisation de la contraception moderne relativement faibles (environ 5% des femmes en union et 19% de celles en union libre l'utilisent), contrastant avec une importante demande non satisfaite en planification familiale ; la persistance de pratiques, croyances et perceptions socioculturelles néfastes ; et l'inexistence d'un texte d'application de la loi 006/PR/2002 portant sur la promotion de la santé reproductive qui permettrait la réglementation du libre choix à l'accès à la planification familiale.

Le comportement reproductif d'une femme peut être influencé également par le nombre idéal d'enfants qu'elle aurait souhaité avoir et par celui souhaité par son conjoint. Les données montrent qu'au Tchad en 2014-2015, la famille nombreuse reste la famille idéale pour les femmes et les hommes. En effet, le nombre idéal moyen d'enfants est de 8,2 pour l'ensemble des femmes et de 8,6 parmi les femmes en union. Chez les hommes, le nombre idéal moyen d'enfants est beaucoup plus élevé que chez les femmes : il est de 11,4 pour l'ensemble des hommes et de 13,2 chez les hommes en union.

---

<sup>2</sup> EDS-MICS 2014-2015

De façon générale, la population tchadienne a un comportement pro nataliste. Malgré la mise en œuvre de la Déclaration de Politique de Population de 1994 à 2001 et de la Politique Nationale de Population de 2002 à 2015, on constate très peu de changement qui va dans le sens de la baisse de la fécondité.

#### ▪ Santé de la reproduction

La situation de la santé maternelle est plus que préoccupante au Tchad au regard du niveau des indicateurs. En effet, selon les résultats de l'EDST-MICS 2014-2015, le ratio de mortalité maternelle est de 860 pour 100 000 naissances vivantes.

L'une des principales stratégies universellement reconnues pour réduire ce niveau élevé de la mortalité maternelle et néonatale est le développement des Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence (SONU).

Les résultats de l'EDS-MICS 2014-2015 indiquent aussi que près des deux tiers des femmes (64 %) ont reçu des soins prénatals par du personnel formé. Depuis 2004, cette proportion a nettement augmenté, passant de 43 % à 64 % en 2014-2015. Parmi les femmes ayant reçu des soins prénatals pour la naissance la plus récente des cinq dernières années, 81 % ont eu leur tension artérielle vérifiée, 54 % ont eu un examen sanguin et 44 % un examen d'urine.

Parmi les naissances ayant eu lieu au cours des cinq années ayant précédé l'enquête, près de huit sur dix (77 %) ont eu lieu à la maison. La proportion de femmes dont l'accouchement s'est déroulé dans un établissement de santé est de 22 %. Par rapport à 2004, cette proportion a augmenté, passant de 13 % à 22 % en 2014-2015. En ce qui concerne l'assistance à l'accouchement, la proportion de femmes dont l'accouchement a été assisté par du personnel formé est passée de 21% en 2004 pour atteindre 24% en 2014-2015.

La couverture en CPN au niveau national est 65,86%. On note cependant de nombreuses déperditions. Ainsi la couverture en CPN4 et + n'est que de 24,74%. Au titre des soins préventifs, la couverture en TPI1 s'établit à 42,26%. Celle du déparasitage au mebendazole est de 53,29%. Pour prévenir le tétanos les femmes doivent bénéficier d'au moins 2 doses de vaccin antitétanique. En 2017, ce sont 72% des femmes enceintes qui ont reçu au moins 2 doses de VAT.

Concernant les accouchements, la couverture s'établit à 27,46% tandis que le taux de césarienne n'est que 0,74%. On note également une faible couverture en complications des accouchements reçus et pris en charge estimée à 3,57%.

De nombreuses femmes ayant accouché dans les structures de santé ne reviennent pas à la consultation postnatale. En 2017, la couverture en soins postnatals n'est que de 10,52%. Au total 221 329 femmes ont sollicité une méthode moderne de contraception. La létalité obstétricale reste élevée au regard de la norme (<1%). Au Tchad, elle est estimée à 2,31% en 2017.

Depuis quelques années, il y a une prise de conscience au niveau des plus hautes autorités du pays qui organisent régulièrement des réunions mensuelles pour lever

les goulots d'étranglement à la mise en œuvre des activités. Des efforts visant une amélioration de la santé des femmes et des enfants sont consentis.

- **Planification familiale**

Les résultats de l'EDS-MICS 2014-2015 révèlent qu'en matière de connaissance de la contraception, la proportion d'hommes ayant entendu parler d'une méthode contraceptive (77%) est plus importante que celle de femmes (64%). On constate aussi que les méthodes contraceptives modernes sont nettement mieux connues que les méthodes traditionnelles. En effet, près de deux tiers des femmes (63%) et un peu plus des trois quarts des hommes (76%) ont déclaré connaître au moins une méthode moderne, contre seulement 23% des femmes et 39 % des hommes pour au moins une méthode traditionnelle.

En matière d'utilisation de la contraception, 6% de femmes de 15-49 ans utilisaient au moment de l'enquête une méthode de contraception, dont 5% de l'ensemble utilisaient une méthode moderne et 1% une méthode traditionnelle. La prévalence contraceptive moderne parmi les femmes en union est passée de 2% en 2004 à 5%. La méthode moderne la plus utilisée par les femmes en union reste les injectables (2%).

Par contre, parmi les femmes qui ne sont pas en union et sexuellement actives, la prévalence est plus élevée, 21% pour toutes les méthodes et 19% pour les méthodes modernes. L'utilisation de la contraception moderne connaît une disparité entre le milieu urbain et le milieu rural. En effet, seulement 4% des femmes rurales en utilisent contre 10% des femmes urbaines.

Les besoins non satisfaits chez les femmes en union sont évalués à 23% et portent essentiellement sur l'espacement des naissances (19%) que sur la limitation des naissances (4 %). La proportion des femmes qui n'utilisent pas la contraception et qui n'ont pas l'intention d'en utiliser dans le futur est en faible baisse entre 2004 et 2014-2015 (de 61% à 60%).

Les indicateurs usuels de comportement contraceptif de la population montrent que beaucoup reste à faire pour l'atteinte des objectifs fixés par le gouvernement, malgré les diverses actions (projet de " Santé Maternelle et Infantile et Bien-être Familial " ; l'Association Tchadienne pour le Bien-Etre Familial...) menées au cours des deux dernières décennies dans le domaine de la planification familiale.

- **Mortalité maternelle**

Les décès maternels représentent 45% de tous les décès de femmes de 15-49 ans. Le ratio de mortalité maternelle est estimé à 860 décès pour 100 000 naissances vivantes pour les sept années précédant l'EDS-MICS 2014-2015. Les femmes courent un risque de 1 sur 16 de décéder de cause maternelle pendant les âges de procréation. Parmi les principales causes directes de mortalité maternelle, on peut retenir les éclampsies/pré éclampsies (21,6%), les hémorragies (20,3%), les infections du post partum (16,3%), etc. Le développement des soins obstétricaux et

néonataux d'urgence sont une des principales solutions pour infléchir le niveau élevé de mortalité maternelle au Tchad.

- **Mortalité infanto-juvénile**

De nos jours, la plupart des décès d'enfants de moins de cinq ans sont dus à des maladies évitables par la vaccination et qui peuvent être traitées. Certains de ces décès infantiles sont le plus souvent provoqués par des infections, la diarrhée et le paludisme. De ce fait, la vaccination et les traitements appropriés administrés à temps comptent parmi les interventions qui ont un impact important sur les niveaux de morbidité et de mortalité des enfants. Le niveau de mortalité des enfants de moins de cinq ans demeure très élevé : environ un enfant sur huit meurt avant d'atteindre l'âge de cinq ans (quotient de mortalité infanto-juvénile de 133‰). Durant les cinq dernières années, sur 1000 naissances vivantes, 72 sont décédées avant d'atteindre leur premier anniversaire, 34 sont décédées avant d'atteindre un mois exact. Les intervalles entre naissances très courts augmentent les risques de décéder des enfants : le risque de décéder avant le premier anniversaire passe de 38‰ quand l'intervalle entre naissances est d'au moins quatre ans à 115 ‰ quand il est inférieur à deux ans.

L'âge de la mère à la naissance de l'enfant influence également les chances de survie du couple mère-enfant : le quotient de mortalité infantile varie de 75 ‰ quand la mère a entre 20 et 29 ans à 89 ‰ quand elle a 15-19 ans et à 118 ‰ quand elle a 40-49 ans.

- **Espérance de vie à la naissance**

L'Espérance de vie à la naissance est définie comme le nombre moyen d'années qu'un nouveau-né peut espérer vivre. Elle est l'un des indicateurs de l'état de santé les plus utilisés et qui résume la mortalité à tous les âges. L'espérance de vie à la naissance au Tchad a augmenté passant de 48,35 ans en 2006 à 53,0 ans en 2016 ce qui traduit une amélioration du mode de vie ou une augmentation du niveau d'instruction.

## **I.6.2- Education**

L'éducation constitue l'un des attributs les plus importants de la population car elle détermine pratiquement tous les aspects de la vie des individus. Elle est un facteur d'accroissement du capital humain et, par conséquent, elle permet d'augmenter les capacités de production des travailleurs.

### **I.6.2.1- Structure et organisation du système éducatif**

Cinq Ministères sont directement impliqués dans la gestion du secteur de l'éducation et de la formation : le Ministère de l'Education Nationale et de la Promotion Civique (MENPC), le Ministère de la Formation Professionnelle et des Petits Métiers (MFPPM), le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), le Ministère de la Femme, de la Protection de la Petite

Enfance et de la Solidarité Nationale (MFPPESEN) et le Ministère de la Promotion des Jeunes, des Sports et de l'Emploi (MPJSE).

Au Tchad, l'enseignement public est laïc. L'Etat en assure l'organisation, le fonctionnement et le contrôle. L'enseignement privé est reconnu et contrôlé par l'Etat. Les modalités de création et de fonctionnement des établissements d'enseignement privé sont définies par décret pris en Conseil des Ministres. L'enseignement à distance est reconnu et encouragé comme un mode alternatif d'enseignement et de formation. Son organisation, son fonctionnement et son contrôle sont régis par des textes particuliers.

#### ▪ **Structure du système éducatif**

Le système éducatif tchadien comprend l'éducation formelle, non formelle et informelle.

#### **Education formelle**

Le système éducatif tchadien comprend les niveaux de formation ci-après :

- Enseignement préscolaire;
- Enseignement fondamental;
- Enseignement secondaire;
- Enseignement supérieur.

L'enseignement préscolaire est dispensé dans les structures spécialisées que sont les écoles maternelles et jardins d'enfants au profit des enfants âgés de trois (3) à cinq (5) ans. L'Etat encourage l'enseignement préscolaire qui est dispensé dans des établissements publics ou privés relevant des opérations du Ministère en charge de l'Action Sociale avec la collaboration pédagogique du Ministère de l'Education Nationale.

L'enseignement fondamental est obligatoire. L'Etat crée des structures adaptées aux enfants profondément handicapés, ainsi qu'à ceux en milieu rural, notamment nomades nécessitant des mesures particulières. L'enseignement fondamental est organisé en deux cycles répartis en :

- Enseignement primaire ;
- Enseignement moyen.

L'enseignement fondamental est sanctionné par le Brevet d'Enseignement Fondamental (B.E.F.) dont les modalités de délivrance sont définies par décret pris en Conseil des Ministres.

L'enseignement primaire est dispensé dans les écoles primaires ouvertes aux enfants de six (6) à onze (11) ans autour des apprentissages fondamentaux d'écriture, de lecture et de calcul dans les langues officielles. Il peut également être dispensé dans les langues nationales.

L'enseignement moyen est un cycle d'orientation qui renferme toutes les structures d'approfondissement des apprentissages généraux et prépare à



l'enseignement secondaire général ou technique et professionnel. L'orientation des élèves vers les différentes filières d'enseignement et de formation incombe aux structures d'orientation scolaire et professionnelle. L'enseignement moyen dure quatre (4) ans et est dispensé dans les collèges d'enseignement général.

L'enseignement secondaire comporte un cycle unique de trois (3) ans. Il accueille les élèves issus du fondamental ayant satisfait aux critères de sélection fixés par voie réglementaire. Il est organisé en filières générales et en filières techniques et professionnelles. L'enseignement secondaire général est dispensé dans les lycées d'enseignement général et sanctionné par le diplôme de baccalauréat de l'enseignement secondaire dont les modalités de délivrance sont précisées par décret pris en Conseil des Ministres.

L'enseignement secondaire technique et professionnel est dispensé dans les Centres de Formation Technique et Professionnelle (CFTP), les Collèges d'Enseignement Technique et Professionnel (CETP) ou les Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel (LETP). Les lycées d'enseignement technique et professionnel accueillent les élèves titulaires du diplôme de fin de cycle de l'enseignement fondamental ou tout autre diplôme admis en équivalence.

La durée du cycle est de trois ans. Les études sont sanctionnées, selon la filière choisie, soit par un baccalauréat technologique, soit par un baccalauréat ou brevet de technicien, dont les modalités de délivrance sont définies par décret pris en Conseil des Ministres.

L'enseignement supérieur est ouvert aux candidats titulaires du baccalauréat de l'enseignement secondaire ou de tout autre diplôme admis en équivalence. L'enseignement supérieur est organisé selon quatre (4) types d'établissements publics et privés ci-après :

- Les Universités ;
- Les Grandes Ecoles ;
- Les Instituts ;
- Les Centres Spécialisés.

Il comprend un à trois cycles selon les filières d'enseignement et de formation. La fin de chaque cycle est sanctionnée par un diplôme universitaire dont les modalités de délivrance sont fixées par décret pris en Conseil des Ministres.

Les établissements publics d'enseignement supérieur sont créés par une loi. Ils jouissent de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Leurs Statuts sont définis par Décret pris en Conseil des Ministres. Les établissements privés d'enseignement supérieur sont créés à l'initiative des personnes physiques ou morales, privées nationales ou internationales dans les conditions fixées par les textes réglementaires.

Les conditions de délivrance des diplômes et de collation des grades dans les établissements privés d'enseignement supérieur sont les mêmes que celles prévues

pour les établissements publics d'enseignement supérieur dispensant les mêmes enseignements et formations.

L'Etat joue un rôle majeur dans la mise en œuvre et le suivi de la politique en matière de recherche scientifique et technique, à travers des départements spécialisés, des organes de programmation, de coordination et d'évaluation créés par voie réglementaire et soutenus par des dotations budgétaires conséquentes, complétées par des financements obtenus dans le cadre de la coopération bilatérale et multilatérale.

Les institutions publiques de recherche scientifique et technique sont créées par une loi et leurs statuts définis par décret pris en Conseil des Ministres. Elles doivent répondre à un ensemble de critères garantissant l'objectivité et la qualité de leurs activités ainsi que le respect des règles administratives et financières applicables en fonction de leur statut.

Toute activité de recherche scientifique ou technique menée par des institutions publiques ou privées, à l'intérieur du territoire national, relève du domaine public. Leurs résultats sont des biens publics, accessibles à tous dans la limite des législations nationales et internationales en vigueur, notamment celles de la propriété intellectuelle.

### **Education non formelle**

L'éducation non formelle regroupe toutes les activités d'éducation et de formation conduites en dehors des structures scolaires de l'enseignement public et/ou de l'enseignement privé. Elle s'adresse à toute personne désireuse de recevoir une formation spécifique dans une structure non scolaire et qui peut être un Centre d'Alphabétisation relevant de l'initiative publique ou privée, un Centre de Formation Professionnelle œuvrant au profit du monde rural ou des groupes vulnérables et toute structure d'éducation ou de formation spécialisée. Les contenus des enseignements dispensés sont déterminés par les promoteurs sous le contrôle technique des autorités en charge de l'Education. Ils doivent répondre aux finalités du système éducatif.

### **Education informelle**

L'éducation informelle est le processus par lequel une personne acquiert durant sa vie des connaissances, des aptitudes et des attitudes par l'expérience quotidienne et les relations avec son environnement. Elle est réalisée, de manière fortuite et diffuse, à travers les principaux canaux suivants : la cellule familiale, la communauté, les groupes socioculturels et les mouvements associatifs, l'environnement socioprofessionnel, les médias et toutes formes de connaissances sociales.

#### **▪ Organisation du système éducatif**

Le système éducatif tchadien est organisé en 23 Délégations Régionales de l'Education Nationale (DREN) subdivisées en 78 Inspections Départementales de

l'Education Nationale et de la Promotion Civique (IDENPC) et 324 Inspections Pédagogiques de l'Enseignement Primaire (IPEP).

Dans chaque DREN se trouvent des structures locales chargées de l'inspection, de la supervision, de l'encadrement et de la formation : les Inspections de l'Enseignement Secondaire Général (IESG) ; les Inspections de l'Enseignement de Base (IEB) ; les Ecoles Normales d'Instituteurs (ENI) ; les Centres de Formation Continue (CFC) ; les Secteurs d'Alphabétisation (SA) ; les Centres de Formation et d'Apprentissage (CFA).

Le système éducatif utilise officiellement deux langues qui sont le français et l'arabe. Quelques rares établissements utilisent aussi l'anglais. Le système a également expérimenté les langues locales (Sara, Moundang, Maba, etc.) dans certaines régions du pays, notamment au niveau du primaire et de l'alphabétisation.

#### **I.6.2.2- Orientation du système**

Le droit à l'éducation, à la formation et à l'information est reconnu par la Constitution de 1996 révisée en 2005 en ses articles 35 et 38 ainsi que par la loi 16 portant orientation du Système Educatif Tchadien.

Le Gouvernement a fait du secteur de l'éducation l'une de ses priorités en matière de développement. Dans la pratique, la réalisation de cette priorité est rendue difficile par la poussée démographique et la demande sociale grandissante d'éducation. Pour lutter efficacement contre le chômage (notamment celui des jeunes), un programme Education-Formation en liaison avec l'Emploi (EFE) a été mis en place en 1990 pour mieux (i) orienter la formation en fonction des besoins du marché du travail, (ii) améliorer le rendement du système et (iii) accroître régulièrement le nombre de bénéficiaires directs des services d'éducation et de formation.

#### **I.6.2.3- Pilotage et Gestion du système**

La gestion du personnel dépend essentiellement de l'administration centrale qui le met à la disposition de ses services déconcentrés. Depuis 1996, le MENPC a mis en place la Commission Nationale d'Affectation et de Mutation (CONAM) qui, à partir de besoins réels régionaux, assure la mobilité du personnel enseignant. Les deux difficultés rencontrées en matière de ressources humaines sont l'insuffisance de ces ressources et leur mauvaise répartition.

Sur le plan des ressources humaines disponibles, l'analyse de la qualité des services éducatifs fait ressortir en 2016 une forte présence des maîtres communautaires dans le système, évaluée à 22 330 individus pour le public sur un total d'enseignants de 38 905 (57,4%) (Annuaire statistique scolaire 2015-2016) contre 40 872 enseignants dont 24 699 maîtres communautaires en 2014-2015, soit 60,4%. Cette proportion était de 68,5% au cours de l'année 2010- (Annuaire statistique

scolaire 2010-2011). Quant aux instituteurs et instituteurs adjoints, ils représentent respectivement en 2016, 37% et 5,5% du total des enseignants.

#### **I.6.2.4- Population scolaire**

La population scolaire est l'ensemble des personnes qui fréquentent une structure d'enseignement scolaire formelle. Ce sont les élèves et étudiants en cours de scolarité. Celle qui est scolarisable correspond aux populations des groupes d'âges officiels de fréquentation à un cycle d'enseignement<sup>3</sup>. La population scolaire représente 43,9% de la population totale (RGPH2, 2009). Durant la dernière décennie, les effectifs scolarisés ont augmenté dans tous les cycles d'enseignement, à un rythme moyen annuel variant de 8% à 12%. Les indicateurs disponibles montrent que les progrès réalisés sont significatifs.

Sur la période 1990-2014, le Taux Brut d'Admission (TBA) en première année est passé de moins de 52% à plus de 130%, le Taux Brut de Scolarisation (TBS) a plus que doublé en passant de moins de 50% à plus de 100% avant d'être ramené à moins de 90% en 2016, le nombre d'élèves du primaire a presque quintuplé en passant de moins de 0,5 million à plus de 2 270 104 en 2014-2015 pour revenir à 2 213 223 en 2016, soit une baisse annuelle de 2,5%, alors que la tranche d'âge concernée (6-11 ans) a augmenté de 3,7% et la proportion des filles est passée de 30% à plus de 43% durant la même période. (RESEN 2014 et PIET, 2017).

Au niveau primaire, en dépit de l'amélioration du taux d'achèvement de 37% en 2007 à 45,5% en 2016, il subsiste un fort taux de redoublement (16,4%) et d'abandon (19,7%), (Annuaire statistique 2015/2016). Ainsi, le principal défi consiste à assurer le maintien des élèves, en particulier des filles, dans le système éducatif mais aussi à améliorer la qualité de l'enseignement.

Par ailleurs, les études sur les enfants non scolarisés montrent que la moitié des enfants âgés de 6-11 ans sont en dehors du système scolaire. Cela concerne une population de l'ordre de 1,3 million d'enfants dont 0,7 million de filles (UNICEF, 2016).

Le ratio élèves/maître tout statut confondu est de 57, alors qu'il est de 104 pour un enseignant formé. En effet, il est important de souligner que les manuels scolaires, outils indispensables à l'amélioration de la qualité de l'éducation, manquent énormément dans nos écoles. On compte au niveau primaire, 1 manuel de lecture pour 2 élèves, 1 manuel de calcul pour 4 élèves et 1 manuel de science pour 2 élèves. S'agissant des salles de classe, on dénombre 61 élèves par division contre 125 élèves par salle de classe construite en dur.

L'enseignement moyen a connu entre 2011-2016 une augmentation en termes d'établissements scolaires et d'effectifs. C'est ainsi que le nombre des établissements scolaires était passé de 924 en 2010-2011 à 1177 en 2016 soit une augmentation de 253 (27,3%). Les effectifs scolaires ont également augmenté,

---

<sup>3</sup> RGPH-2, (2009), Rapport sur la scolarisation, alphabétisation et niveau d'instruction, Tome 7, Volume 2.

passant de 315 754 à 377 589 élèves au cours de la même période. Le taux d'achèvement global en 2016 est de 16,9% (dont 9,2% pour les filles) contre 18,3% en 2011.

L'enseignement secondaire général a connu une légère augmentation en nombre d'établissements et d'effectifs. Le nombre est passé de 345 à 433 établissements de 2011 à 2016. De même pour les effectifs, il a évolué de 134 260 à 149 732 élèves sur la même période.

Au niveau de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (ETFP), il a été dénombré 49 établissements répartis sur 20 des 23 régions. Au cours de la même année, sur 7791 élèves, 1 491 étaient inscrits dans les collèges techniques et 6 300 dans les lycées d'enseignements techniques (industriels et commerciaux).

Selon les résultats de RGPH-2, le taux d'alphabétisation des personnes âgées de 15 ans et plus est de 22,3% dont 31,3% pour les hommes et 14,0% pour les femmes. Ce taux est estimé en 2013 (Projections INSEED) à 38,2% (47,4% pour les hommes contre 29,1% pour les femmes). Il reste l'un des plus faibles en Afrique.

Sur le plan national, selon l'annuaire statistique 2015-2016, on dénombre 2 235 centres d'alphabétisation avec 100 463 apprenants encadrés par 4 321 animateurs, parmi lesquels 1400 sont formés, soit 36%.

En 2000-2001, le Tchad ne comptait que 7 établissements d'enseignement supérieur à caractère ou d'utilité publique contre plus de 100 établissements en 2015. De même, on dénombrait 6 730 étudiants dont 14,5% des filles en 2000-2001 contre environ 44 000 étudiants dont 22,3% des filles en 2015.

En ce qui concerne l'espérance de vie scolaire, le nombre d'années qu'un élève tchadien a la chance de passer à l'école est de 6,8 ans dont 8,4 ans chez les garçons et 5,5 ans chez les filles. Par ailleurs, les élèves du milieu urbain espèrent passer 10,4 ans à l'école tandis que ceux du milieu rural espèrent y passer 5,7 ans (RGPH-2 2009).

Les augmentations des effectifs dans tous les cycles d'enseignement ont été rendus possibles grâce à une meilleure mobilisation des ressources publiques en faveur de l'éducation. En ce qui concerne les dépenses, la part des dépenses d'éducation en pourcentage des dépenses totales est encore faible, 11% (2016), malgré la progression observée depuis 2013 (DEP/Ministère des Finances et du Budget).

## II- METHODOLOGIE

L'approche méthodologique adoptée dans l'élaboration de ce profil du Tchad est basée sur les principes et la méthode générale des NTA.

### II.1- Principes généraux

L'objet de la méthodologie NTA est de produire une mesure, tant individuelle qu'agrégée, de l'acquisition et de la répartition des ressources économiques aux différents âges. Les références les plus récentes sont incluses dans l'ouvrage National Transfer Accounts Manual, Measuring and Analysing the generational Economy, publié par l'Organisation des Nations Unies en 2013. Ce manuel de référence décrit la méthodologie internationale unifiée des NTA, qui consiste à introduire l'âge dans la Comptabilité Nationale. Ces comptes sont destinés à comprendre la façon dont les flux économiques circulent entre les différents groupes d'âge d'une population pour un pays et pour une année donnée. Ils indiquent notamment à chaque âge les différentes sources du revenus et les différents usages de ces revenus en termes de consommation, que celle-ci soit privée ou publique, et d'épargne. Ils permettent ainsi d'étudier les conséquences liées aux modifications de la structure par âge de la population.

Le principe général s'articule autour de la notion de cycle de vie économique, qui met en lumière la non-concordance entre les besoins matériels à un âge donné et les capacités matérielles dont disposent les individus pour satisfaire ces besoins à l'âge considéré. La détermination de ce cycle de vie économique s'appuie sur la comparaison des flux de consommation et des revenus du travail aux différents âges. D'une part, les individus les plus jeunes et les plus âgés vont être dans une situation de déficit dans la mesure où les ressources de leurs revenus du travail, quand elles sont positives, sont très inférieures à leurs dépenses de consommation. D'autre part, à l'inverse, les adultes en âge de travailler dégagent un surplus économique puisque les ressources qu'ils obtiennent en participant au marché du travail excèdent leurs consommations à ces âges.

Pour produire cette mesure, la méthodologie NTA s'inscrit dans le cadre de la comptabilité nationale afin de travailler sur l'ensemble des flux économiques mais aussi de disposer d'un cadre cohérent à la fois dans une perspective de comparaison inter temporelle et de comparaison entre pays. La comptabilité nationale renseigne sur le revenu et la consommation des ménages à une date donnée, mais elle ne donne aucune information sur la répartition de ce revenu et de cette consommation par âge. C'est pourquoi, le principe consiste à désagréger les différents agrégats d'intérêt de la comptabilité nationale en introduisant la dimension de l'âge. Une des avancées récentes des NTA est aussi de proposer une décomposition par sexe.

Les Comptes de Transferts Nationaux reposent sur une identité comptable telle que, à chaque âge, les ressources doivent être égales aux usages qui en sont faits (ONU, 2013).

$$C(a) - YL(a) = T_+(a) - T_-(a) + YA(a) - S(a)$$

En notant :  $a$  l'âge,  $C$  la consommation,  $YL$  le revenu du travail,  $T_-$  les transferts versés,  $T_+$  les transferts reçus, public et privés,  $YA$  le revenu du capital et  $S$  l'épargne.

Le terme à gauche correspond au « déficit de cycle de vie », c'est-à-dire la valeur totale des biens et services consommés par les membres d'un groupe d'âge ( $a$ ) à laquelle on retranche la valeur totale des biens et services produits par ce groupe d'âge. Son calcul constitue la première étape de l'approche NTA. Il s'agit ainsi de mesurer le revenu d'activité généré et la consommation effectuée à chaque âge.

Le terme à droite de l'égalité correspond à la manière dont est financé un éventuel déficit, via l'existence de mécanismes économiques et d'institutions qui organisent la redistribution des ressources des périodes de surplus vers les périodes de déficit. Les flux économiques qui sont associés à cette redistribution relèvent aussi bien du secteur public que du secteur privé. La méthodologie NTA distingue deux grandes catégories de mécanismes économiques qui assurent une réallocation des ressources entre les différents groupes d'âge, à savoir des transferts (privés et publics) et des réallocations fondées sur les actifs.

Le déficit de cycle de vie  $D(a)$  est tel que  $D(a)=C(a)-YL(a)$ . La consommation  $C(a)$  est quant à elle la somme des consommations privées  $C_f(a)$  et publiques  $C_g(a)$ , telle que  $C(a)=C_f(a)+C_g(a)$ .

## II.2- La méthode générale des NTA

Pour déterminer les groupes d'âges pour lesquels la consommation est supérieure au revenu et ceux pour lesquels elle est inférieure, il faut déterminer les profils par âge de la consommation et des revenus.

La détermination de ces profils se fait en plusieurs étapes décrites comme suit :

- Détermination d'un profil par âge au niveau individuel pour un flux donné, sur la base de données d'enquêtes réalisées auprès des ménages ou de données administratives. Cela nécessite de faire un certain nombre d'hypothèses décrites par ailleurs ;
- Pondération des profils : ces profils issus de données d'enquêtes peuvent être dans certains cas chahutés en raison des tailles d'échantillon. Dans le cas des profils chahutés, ces derniers sont pondérés puis lissés au cours des âges afin de les rendre plus homogènes. En outre, il est nécessaire d'estimer les données manquantes pour certaines années ;
- Utilisation de données démographiques pour construire des profils provisoires agrégés (et non plus individuels) par âge. Soit  $x(a)$  la valeur d'une variable au niveau individuel pour le groupe d'âge ( $a$ ), soit  $N(a)$  l'effectif de ce groupe d'âge, le profil agrégé  $X$  est  $X = \sum x(a)N(a)$ ;
- Ajustement des profils provisoires par le recours aux agrégats macroéconomiques issus de la comptabilité nationale de telle sorte que le

flux agrégé  $X$  coïncide avec la valeur de contrôle comptable au niveau agrégé correspondante  $C$ . Les profils par âge sont ajustés par le facteur correctif  $c = X/C$ . Les profils ajustés sont  $x^c = x/c$  au niveau individuel et  $X^c = X/c$  au niveau agrégé. Ces profils ajustés permettent d'éliminer les éventuels biais d'échantillonnage et de rendre compatibles les comptes de transferts nationaux avec la comptabilité publique.

Ainsi, deux types de travaux empiriques ont été menés par l'équipe NTA du Tchad pour l'élaboration du profil pays 2016. Premièrement, les agrégats macroéconomiques (Consommation finale des ménages, Consommation finale publique, Consommation finale, revenu de l'auto-emploi, revenu du travail salarié, revenu total) requis, sont calculés à partir de la comptabilité nationale. Deuxièmement, à défaut d'une nouvelle enquête ménages, les profils individuels (moyens) estimés par âge à partir de l'ECOSIT3, ont permis de ventiler ces grandeurs macroéconomiques.

### **II.3- Construction des agrégats de contrôle comptables**

Comme indiqué dans la Méthodologie des NTA, la dernière étape a consisté à ajuster les profils provisoires par le recours aux agrégats issus de la comptabilité nationale. Pour l'élaboration du profil pays 2016 du Tchad, les agrégats sont obtenus en utilisant :

- les Tableaux des Comptes Economiques Intégrés (TCEI) de 2013<sup>4</sup> ;
- les Tableaux Ressources Emplois (TRE) de 2016;
- le cadre des dépenses du Ministère de la Santé;
- les données de l'Enquête sur la Consommation et le Secteur Informel au Tchad (ECOSIT) de l'année 2011 ;
- les données des annuaires statistiques de l'éducation et de la santé.

#### **II.3.1. Revenus du travail**

**Le revenu salarié (YLE) :** Le profil par âge des revenus salariés est celui calculé directement à partir des données d'ECOSIT3. L'agrégat YLE, quant à lui, est estimé sur la base des données du TRE 2013.

**Le revenu de l'auto-emploi (YLS) :** la technique des deux tiers préconisée dans les NTA qui a été utilisée pour constituer le revenu de l'auto-emploi à partir du revenu mixte.

De la même manière, le profil moyen par âge du revenu du travail des indépendants est déterminé par la moyenne par âge de la rémunération des travailleurs indépendants.

---

<sup>4</sup> A cause de l'absence des renseignements sur les Excédants Bruts d'Exploitation (EBE) et le Revenu mixte, impôts sur la production et revenu des salariés pour 2016, il a été procédé à leur estimation sur la base de leurs valeurs de 2015 (pondération = valeur 2015/PIB 2015)



L'agrégat NTA des revenus du travail est la somme du revenu de travail salarié et le revenu des indépendants, à laquelle est ajoutée la part des impôts sur la production nets liée au travail :

***Revenu du travail total = YLE + YLS + part des impôts sur la production nets liée au travail***

### **II.3.2. Consommation privée**

**La consommation privée (CF) :** l'agrégat NTA de la consommation privée est obtenu par la formule suivante :

***CF = consommation finale des ménages + dépenses des ISBLM<sup>5</sup> - part des Impôts sur les produits nets associée à la consommation***

La consommation privée est ensuite répartie entre trois postes : les consommations privées d'éducation, de santé et les autres consommations privées. Les deux premiers flux sont disponibles dans le Tableau Ressources Emplois (2016). Les autres consommations privées sont obtenues par la différence entre la consommation privée et la somme des consommations de santé et d'éducation.

### **II.3.3. Consommation publique**

La Consommation Publique (CG) désigne la valeur des biens et services reçus via le secteur public. L'agrégat correspondant à cette grandeur correspond au poste « Dépense de consommation finale » des Administrations Publiques du Tableau Ressources Emplois.

Au niveau de la consommation publique, l'approche distingue aussi les consommations d'éducation et de santé, le reste étant agrégé dans « Autres consommations publiques ». Les consommations publiques de santé et d'éducation sont disponibles dans le Tableau Emplois ressources de 2016. Les Autres consommations publiques étant déterminées par déduction.

En se basant sur les programmes spécifiques de santé et l'identification des tranches d'âges concernées par l'éducation, la méthodologie NTA permet de ventiler les consommations publiques d'éducation et de santé (considérées comme dépenses individualisables) selon les profils individuels par âge calculés. Par contre, la ventilation des autres dépenses publiques se fait de manière uniforme.

## **II.4- Construction des profils par âge**

Selon la méthode générale des NTA, la construction des profils par âge commence d'abord par la détermination d'un profil par âge au niveau individuel sur la base de données d'enquêtes réalisées auprès des ménages ou de données administratives. Cette étape permet en réalité d'extraire les trois principaux profils suivants :

---

<sup>5</sup> Institution Sans But Lucratif au Service des Ménages

- Le profil par âge des revenus de travail (YL), subdivisé en revenus salariaux (YLE) et en revenus de l'auto-emploi (YLS).
- Le profil par âge de consommation privée (CF), subdivisé en consommation privée d'éducation (CFE), consommation privée de santé (CFH) et en consommation privée hors éducation et santé (CFX).
- Le profil par âge de consommation publique (CG), subdivisé en consommation publique d'éducation (CGE), consommation publique de santé (CGH) et en consommation publique hors éducation et santé (CGX).

A défaut d'une nouvelle Enquête-Budget des ménages et de données administratives fiables, les profils par âge des revenus de travail et des consommations privée et publique issus de l'ECOSIT (2011) ont été maintenus. Cette considération des anciens profils a rendu inutile l'exécution des étapes de pondération et de lissage des profils.

#### **II.4.1. Construction des profils provisoires agrégés**

Comme indiqué dans la méthode générale des NTA, cette étape a consisté dans l'utilisation des projections démographiques de 2016 (projection 2014, INSEED) pour la construction des profils provisoires agrégés par âge en multipliant les profils individuels par les effectifs démographiques.

#### **II.4.2. Calage des profils sur les agrégats**

Les profils provisoires agrégés à l'étape précédente sont à cette dernière étape ajustés grâce aux agrégats macroéconomiques issus de la comptabilité nationale, faisant ainsi coïncider chaque flux agrégé avec la valeur de contrôle comptable au niveau agrégé correspondante.

Enfin, l'absence d'une nouvelle enquête Budget ménages n'a pas permis la décomposition des profils par genre ou par milieu de résidence. L'ECOSIT4 en cours permettra de présenter ces analyses dans le prochain rapport profil pays.

### **III- ANALYSE DES PROFILS DE CONSOMMATION ET DU REVENU**

Les profils de consommation et du revenu sont élaborés sur la base de la méthodologie des Comptes de Transferts Nationaux. Ces profils déterminés aussi bien sur le plan individuel qu'au niveau agrégé, ont permis de faire une analyse plus fine de comportements individuels en matière de consommation et du revenu du travail.

#### **III.1- Analyse de la consommation**

En rappel, suivant la méthodologie NTA, la consommation comprend la consommation publique et la consommation privée qui sont subdivisées en consommation d'éducation, de santé et autres consommations.

##### **III.1.1- Profils de consommation d'éducation et de santé**

Cette section est consacrée d'abord à l'analyse des profils de consommation publique et privée d'éducation. Ensuite, sont étudiés ceux liés à la santé.

###### **III.1.1.1- Profil de consommation d'éducation**

La consommation en éducation se décompose en consommation publique (dépenses de fonctionnement et d'investissement de l'Etat pour chaque sous-secteur de l'enseignement) et en consommation privée (ensemble de coûts liés à l'éducation d'un membre du ménage). Les dépenses de consommation privée de l'éducation sont composées essentiellement de :

- frais d'inscription ;
- frais de scolarité ;
- achat de livres et fournitures ;
- achat d'uniformes et tenues ;
- frais de nourriture à l'école ;
- frais de transport ;
- frais de répétiteur ;
- diverses contributions (frais de cotisation APE, AME, etc.).

Les profils de consommation de l'éducation rendent compte de la manière dont les dépenses d'éducation sont effectuées pour chaque âge.

###### **Analyse du profil moyen d'éducation**

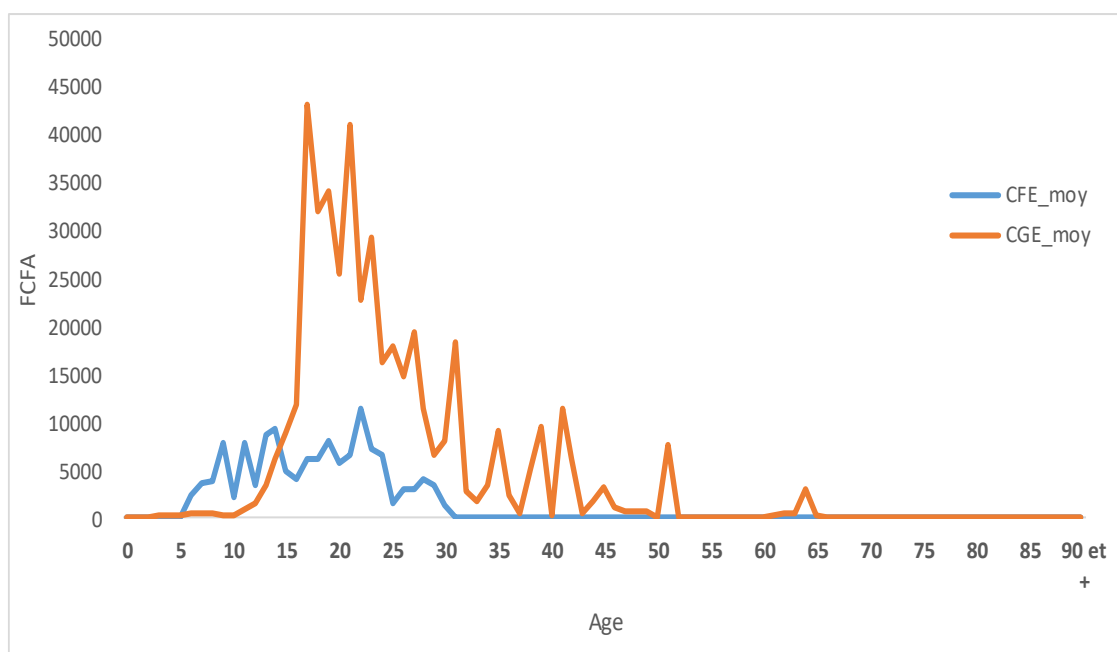
Le graphique 12 illustre l'évolution de la consommation moyenne d'éducation par tranche d'âge. Il permet de remarquer que, sauf pour la tranche d'âge de 6-14 ans, le profil moyen de consommation d'éducation publique est supérieur à celui du privé durant le cycle de vie. En effet, en matière de dépenses d'éducation, la consommation privée par tête est inférieure à la consommation publique moyenne dans les tranches d'âges 3-5 ans et 15-30 ans, alors qu'elle est nettement

supérieure à cette dernière dans le groupe d'âges 6-14 ans, tranche correspondant à l'enseignement primaire et moyen.

Toujours selon le graphique 12, la consommation privée d'éducation est estimée à 9 381 FCFA pour les enfants de 14 ans, contre 15 300 FCFA en 2011 (soit une baisse de 38,6%). Elle a atteint un pic de 11 404 FCFA à l'âge de 22 ans. A partir de 31 ans, les dépenses privées d'éducation sont pour ainsi dire nulles. En 2016, la consommation privée d'éducation est estimée à 0 FCFA par tête au niveau préscolaire (3-5 ans), 4 560 FCFA (contre 7 485 FCFA en 2011) par tête au niveau primaire (6-11 ans) et 5 375 FCFA (contre 9 900 FCFA en 2011) par individu au niveau secondaire (12-18 ans).

La baisse de la consommation privée d'éducation par tête dans les trois cycles scolaires pourrait s'expliquer par plusieurs facteurs dont l'augmentation des effectifs du primaire au privé (265 785 élèves en 2016 contre 187 912 en 2011 soit une augmentation de 41,3%) et la réduction des coûts de l'éducation privée constatée sur cette même période.

**Graphique 12 : Profils moyens de consommation publique et privée d'éducation**



CFE\_moy : Profil moyen de consommation privée d'éducation ; CGE\_moy : Profil moyen de consommation publique d'éducation

Source : Calculs ONDD 2019, INSEED (ECOSIT3, Projections Populations 2014, CN 2016)

En 2016, la consommation publique d'éducation (comme l'illustre le graphique 12) est insignifiante au niveau individuel pour les enfants dont l'âge se situe entre 3 et 10 ans. Elle amorce une véritable croissance à partir de l'âge de 11 ans pour atteindre un premier pic de 43 170 FCFA à l'âge de 17 ans puis, après un creux, un deuxième pic de 41 066 FCFA à 21 ans. Entre 22 à 51 ans, les dépenses publiques d'éducation en moyenne amorcent une tendance baissière en dent de scie avant de

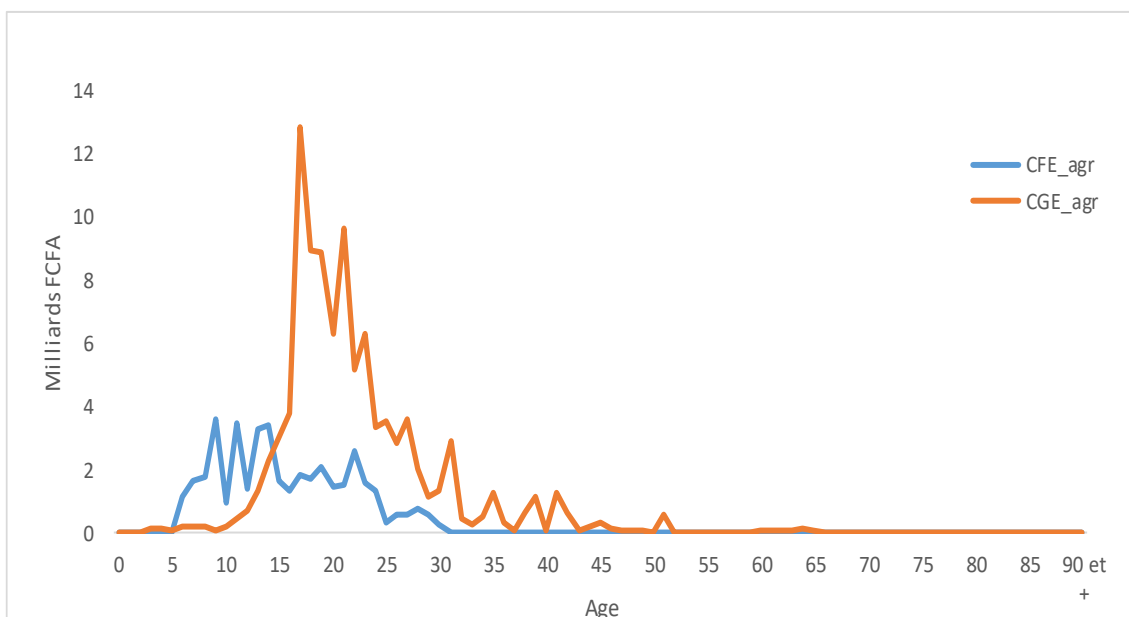
s'annuler à partir de 66 ans. Par tête, les dépenses publiques d'éducation sont estimées en 2016 à 130 FCFA (contre 115 FCFA en 2011, soit une augmentation de 13%) au niveau préscolaire (3-5 ans), 410 FCFA (contre 360 FCFA en 2011) au niveau primaire (6-11 ans) et 13 780 FCFA (contre 13 320 FCFA) au niveau secondaire (12-18 ans). L'augmentation de la consommation publique d'éducation par tête dans les trois cycles scolaires sur la période pourrait s'expliquer par l'augmentation du budget du secteur de l'éducation qui, en dépit de la baisse du budget général de l'Etat, est passé de 9% du budget total de l'Etat en 2011 à 15,6% du budget total en 2016.

Comme en 2011, le profil moyen estimé de la consommation privée d'éducation reste très élevé sur la tranche d'âges (6-14 ans) avant d'être dépassé largement par celui de la consommation publique d'éducation à partir de 15 ans. Autrement dit, l'enseignement fondamental (primaire et moyen) reste largement à la charge des ménages. Par contre, les dépenses publiques d'éducation sont toujours plus orientées vers le cycle supérieur que dans les cycles secondaire et pré-primaire.

En référence au profil pays de 2011, le profil moyen de consommation publique d'éducation a augmenté alors que les dépenses privées d'éducation ont en moyenne baissé sur la tranche d'âge 5-30 ans.

### Analyse du profil agrégé d'éducation

**Graphique 13 : Profils agrégés de consommation publique et privée d'éducation**



CFE\_agr : Profil agrégé de consommation privée d'éducation ; CGE\_agr : Profil agrégé de consommation publique d'éducation

Source : Calculs ONDD 2019, INSEED (ECOSIT3, Projections Populations 2014, CN 2016)

Le graphique 13 illustre les profils agrégés de consommation publique et privée d'éducation. Au niveau national, la consommation publique d'éducation est quasi nulle (0,2 milliard FCFA) de 0 à 3 ans. En matière d'éducation, pour le groupe

d'âge 6 - 14 ans, les dépenses privées agrégées s'élèvent à 20,4 milliards de FCFA contre 5,2 milliards de FCFA de dépenses publiques pour le même groupe d'âge. Considérant la tranche d'âges 15-31 ans, celles-ci donnent un total cumulé de 85,4 milliards de FCFA (contre à peine 20 milliards de FCFA pour les ménages). Le profil agrégé de la consommation publique d'éducation atteint en 2016 un pic de 9,6 milliards de FCFA à 21 ans. Celui de la consommation privée est atteint à 9 ans avec 3,5 milliards de FCFA.

Au niveau national, les dépenses de consommation totale d'éducation en 2016 s'élèvent à 0,2 milliard de FCFA (le même montant est constaté en 2011) pour le préscolaire, 13,5 milliards de FCFA pour l'enseignement primaire (contre 17,4 milliards de FCFA en 2011, soit une diminution de 22,4%) et 47,2 milliards de FCFA au niveau secondaire (contre 39,6 milliards de FCFA en 2011, soit un accroissement de 19%).

Au niveau préscolaire, on remarque une constance de dépenses publiques agrégées d'éducation entre 2011 et 2016. Ce qui laisse entrevoir un faible investissement public dans le domaine et traduit donc un manque de prise en charge par l'Etat de la scolarisation de ces tranches d'âge.

La baisse des dépenses de consommation totale d'éducation observée au niveau du cycle primaire entre 2011 et 2016 serait en lien à la diminution du poids du budget de l'enseignement primaire par rapport au budget global de l'éducation.

Enfin, l'augmentation des dépenses publiques d'éducation pour l'enseignement secondaire justifie le regain d'attention de la part de l'Etat pour ce cycle ayant déjà fait l'objet d'importantes réformes.

### **III.1.1.2- Profil de consommation de santé**

Les profils de consommation de santé permettent d'apprécier les dépenses de santé effectuées par l'Etat (publique) et par les ménages (privée) au profit de chaque individu. Les dépenses publiques de santé sont composées généralement des dépenses courantes (fonctionnement et autres) et des dépenses de programmes spécifiques (vaccination des enfants, suivis de grossesse, etc.). Les dépenses spécifiques de programme utilisées au Tchad concernent :

- éducation pour la santé (10 ans et plus) ;
- lutte contre la tuberculose (0 an et plus) ;
- lutte contre le sida (15 ans et plus) ;
- lutte contre le paludisme (0 an et plus) ;
- programme élargi de vaccination (0-5 ans et femmes enceintes) ;
- santé reproductive (15-49 ans) ;
- surveillance des urgences et épidémies (0 an et plus) ;
- système national d'information sanitaire (0 an et plus) ;

- gratuité des urgences aux centres de santé (0-4 ans et femmes enceintes).

Les dépenses privées de santé concernent les dépenses engagées par les ménages pour entre autres:

- supporter des frais d'hospitalisation ;
- faire des imageries et des analyses médicales ;
- se procurer des lunettes de vue ;
- acheter ou louer un appareil ou une prothèse (béquilles, etc.) ;
- payer un féticheur, un voyant ou un marabout pour obtenir une protection ;
- payer un moyen de transport pour consultation ou traitement médical ;
- consulter au centre de santé ou à l'hôpital ;
- consulter à la maternité ;
- consulter un médecin privé ;
- consulter un dentiste privé ;
- consulter un personnel de santé installé à domicile ;
- consulter un guérisseur ;
- acheter des médicaments modernes (à la pharmacie, au marché ou chez les vendeurs ambulants);
- acheter des médicaments traditionnels ;
- acheter des produits pharmaceutiques (coton, vaccins, etc.).

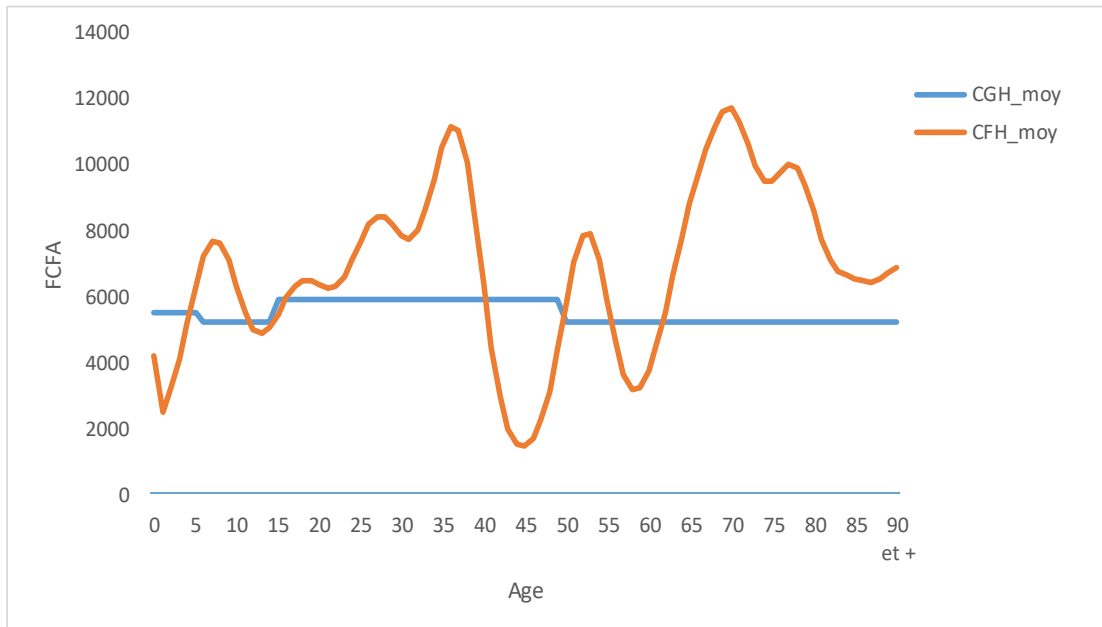
### **Analyse du profil moyen de santé**

Le graphique 14 illustre les profils moyens de la consommation publique et privée de santé. Au niveau moyen, l'Etat dépense environ 5 218 FCFA par individu en santé et, ce, pour presque tous les groupes d'âge confondus. Cependant, les groupes d'âges 0-5 ans (enfants) et 15-49 ans (les femmes en âge de procréer) semblent bénéficier d'un peu plus, du fait de leur éligibilité à des programmes spécifiques. Comme en 2011, la consommation publique moyenne de santé reste en 2016 supérieure à la consommation privée moyenne dans les groupes d'âge 0-4 ans, 12-15 ans et 41-49 ans, correspondant respectivement à la tranche d'âge de l'enfance, aux tranches d'âge du début et de la fin de procréation.

Concernant les dépenses privées de santé, le profil moyen est supérieur à celui des dépenses publiques de santé dans les autres groupes d'âges que ceux cités ci-haut. En effet, en moyenne, si la dépense privée de santé reste assez élevée à la naissance (4 000 FCFA), elle décroît pour les enfants âgés d'un an avant de croître jusque l'âge de 9 ans. Puis elle décroît de nouveau jusqu'à l'âge de 13 ans. A nouveau, la dépense évolue en hausse pour atteindre un premier pic de 11 000 FCFA pour les personnes âgées de 37 ans puis un deuxième pic de 11 700 FCFA à 70 ans, après deux creux entre 41-50 ans et 56-62 ans. A partir de 70 ans, la courbe

décroit pour se stabiliser autour de 6 000 FCA. Les dépenses de consommation privée de santé sont estimées en 2016 à 5 316 FCA par tête pour les personnes d'âges 0-14 ans, 6 750 FCFA (contre 8 465 FCFA en 2011) pour les 15-49 ans et 7 000 FCFA pour les individus âgés de 50 ans et plus.

**Graphique 14 : Profils moyens de consommation publique et privée de santé**



CGH\_moy : Profil moyen de consommation publique de santé ; CFH\_moy : Profil moyen de consommation privée de santé

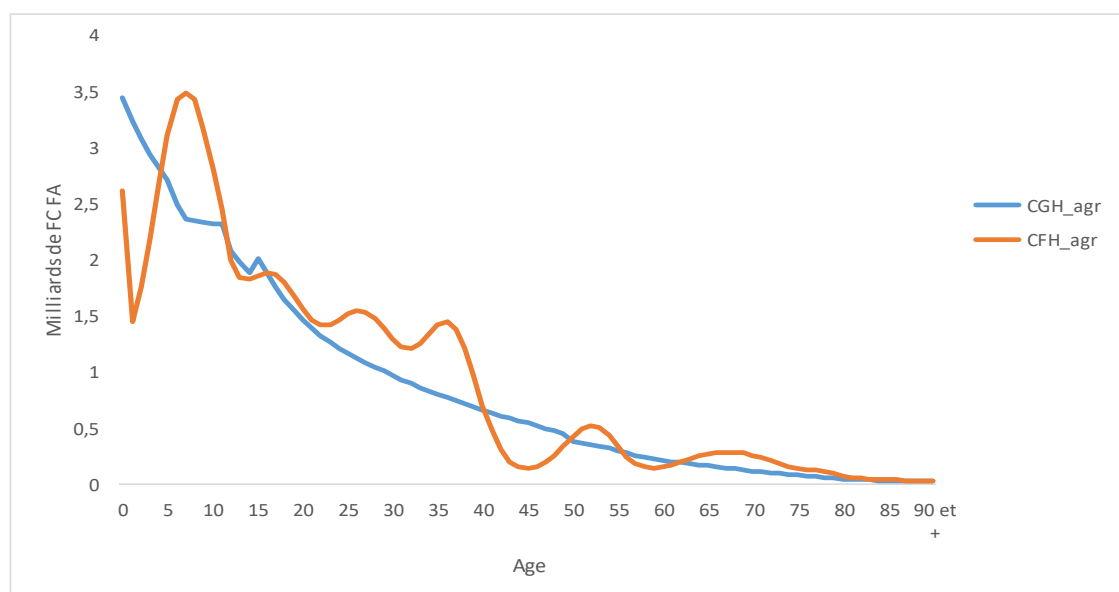
Source : Calculs ONDD 2019, INSEED (ECOSIT3, Projections Populations 2014, CN 2016)

### Analyse des profils agrégés de santé

Le graphique 15 montre qu'en 2016, le profil agrégé de la consommation publique de santé, contrairement au profil moyen, décroît progressivement avec l'âge. En effet, les dépenses agrégées de l'Etat en santé passent de 3,4 milliards de FCFA à la naissance à 1,2 milliard de FCFA à 15 ans puis à 0,3 milliard à 50 ans. Elles ne sont que de 16 millions FCFA pour les 90 ans et plus. Cette situation prouve que l'Etat continue à concentrer plus ses efforts pour la santé des enfants et de la jeunesse (lutte contre la mortalité infantile et juvéno-infantile) au détriment des personnes âgées.



**Graphique 15 : Profils agrégés de consommation publique et privée de santé**



CGH\_agr : Profil agrégé de consommation publique de santé ; CFH\_agr : Profil agrégé de consommation privée de santé

Source : Calculs ONDD 2019, INSEED (ECOSIT3, Projections Populations 2014, CN 2016)

L'examen du profil agrégé de consommation privée de santé montre qu'il décroît de 2,6 à 1,4 milliard de FCFA pour les enfants de 0-1 an, puis croît pour atteindre un pic de 3,5 milliards de FCFA à 7 ans. Par la suite, les dépenses privées de santé évoluent en dent de scie mais avec une tendance à la baisse affirmée pour atteindre un creux à 45 ans. Ainsi, les ménages dépensent énormément pour les soins de santé des individus de 0-6 ans.

Au niveau national, les dépenses totales (privée et publique) de consommation de santé sont estimées en 2016 à 164,3 milliards de FCFA (contre 184,4 milliards de FCFA en 2011, soit une baisse de presque 11%). La part consacrée à l'enfance de 0-4 ans s'élève à 26,2 milliards de FCFA (contre 30,5 milliards de FCFA en 2011) et celle affectée au niveau de 15-49 ans est estimée à 73,0 milliards de FCFA (contre 82,3 milliards de FCFA en 2011, soit une diminution de 11,3%).

### III.1.2- Profil des autres consommations

Les autres dépenses de consommation sont les dépenses effectuées par les ménages et l'Etat hors de celles d'éducation et de santé.

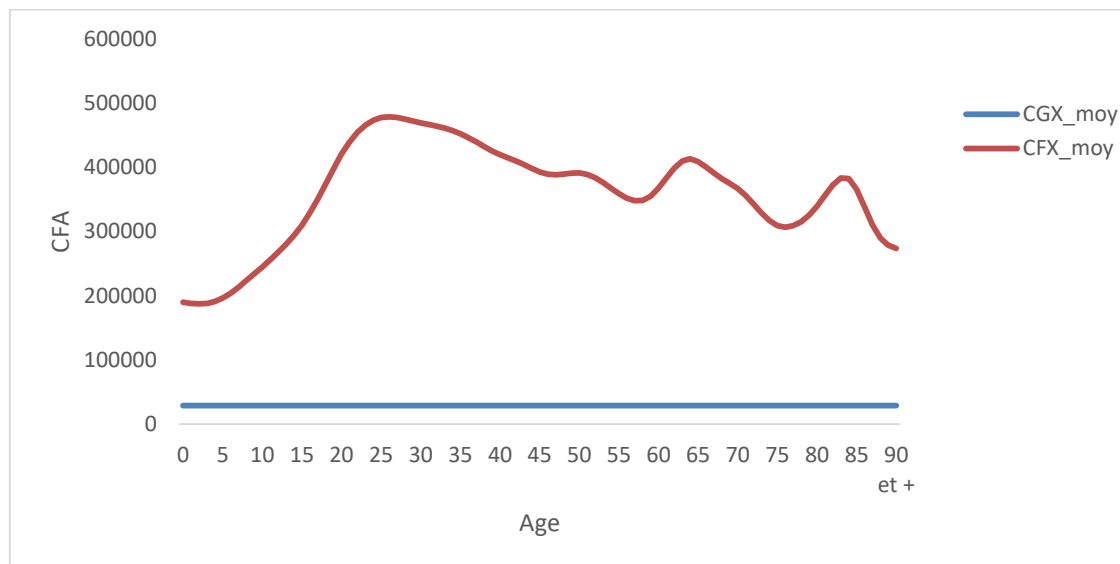
#### Analyse du profil moyen des autres consommations

Selon le graphique 16, les autres dépenses de consommations sont, pour l'essentiel, à la charge des ménages. De 190 000 FCFA à la naissance, le profil moyen des autres dépenses privées baisse légèrement à 187 000 FCFA avant de croître pour atteindre un pic de 478 000 FCFA pour les individus âgés de 26 ans. Par

la suite, elles décroissent jusqu'à un niveau de 274 000 FCFA pour les 90 ans et plus.

Par contre, le profil moyen des autres consommations publiques affiche un comportement en plateau sur tout le cycle de vie avec un niveau d'environ 29 000 FCFA, contre 25 700 FCFA en 2011, soit une hausse de 12,8%.

**Graphique 16 : Profil moyen des autres consommations publiques et privées**



CGX\_moy : Profil moyen des autres consommations publiques ; CFX\_moy : Profil moyen des autres consommations privées

Source : Calculs ONDD 2019, INSEED (ECOSIT3, Projections Populations 2014, CN 2016)

En 2016, les autres dépenses de consommations privées sont estimées à 219 000 FCFA par individu (contre 235 000 FCFA en 2011, soit une baisse de 6%) pour les 0-14 ans, 416 000 FCFA (contre 432 900 FCFA en 2011, soit une réduction de 3,9%) par tête au niveau des 15-64 ans et 357 300 FCFA (contre 361 560 FCA en 2011, soit une réduction de 1,2%) par personne pour les âges 65 ans et plus. Cette catégorie de dépenses est composée de dépenses de transport, d'énergie, d'habillement, de logement, de loisir, etc. La baisse de cette catégorie de dépenses en moyenne entre les deux périodes pourrait être la conséquence de la récession économique de 2016 consécutive à la chute des cours du pétrole en 2015. Cette situation est corroborée par la contraction du PIB réel par habitant qui est passé de 366 535 FCFA en 2011 à 356 605 FCFA en 2016. Cette réduction pourrait avoir un impact négatif sur le bien-être des ménages surtout que ces dépenses restent fondamentalement à la charge de ces derniers.

### Analyse du profil agrégé des autres consommations

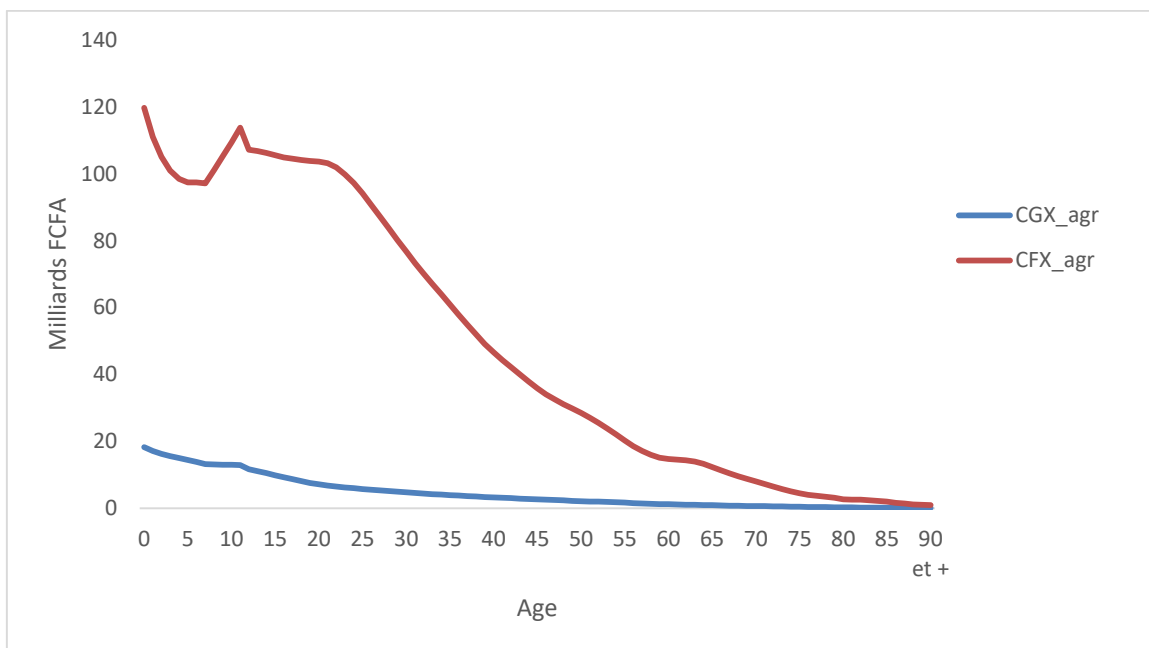
Le graphique 17 illustre les profils agrégés des autres consommations publique et privée. Selon ce graphique, au niveau national, les autres dépenses privées sont sensiblement égales à 120 milliards de FCFA pour les nouveau-nés. Ces dépenses

chutent à 97 milliards à 7 ans avant d'augmenter progressivement jusqu'à atteindre environ 114 milliards de FCFA à l'âge de 11 ans, puis diminuent jusqu'à 880 millions de FCFA à 90 ans et plus. Au niveau des ménages, 70% des dépenses de consommation autre que l'éducation et la santé sont consacrées aux âges de 1-30 ans. Se situant presque totalement dans la zone déficitaire (0-28 ans), la consommation de ces jeunes ne peut être possible que par l'existence de transferts intergénérationnels.

Concernant les autres dépenses publiques, l'analyse de leur profil agrégé permet de constater qu'elles régressent progressivement de 18 milliards à la naissance à 93 millions FCFA à 90 ans et plus. Les autres consommations publiques diminuent progressivement avec l'âge.

Au niveau national, le total des autres consommations se fixe, en 2016, à 4 861 milliards de FCFA (contre 4230 milliards de FCFA en 2011, soit une hausse d'environ 15%). Le budget général de l'Etat ayant chuté de 1 263,7 milliards de FCFA en 2011 à 922,27 milliards de FCFA en 2016, cette augmentation des autres dépenses totales est sûrement la conséquence de celle des autres dépenses des ménages.

**Graphique 17 : Profil agrégé des autres consommations publiques et privées**



CGX\_agr : Profil agrégé des autres consommations publiques ; CFX\_agr : Profil agrégé des autres consommations privées

Source : Calculs ONDD 2019, INSEED (ECOSIT3, Projections Populations 2014, CN 2016)

### III.1.3- Profil de consommation totale

La consommation totale est la somme de la consommation privée et de la consommation publique. L'analyse de son profil tient donc compte des comportements de ses composantes. Cette analyse est faite au niveau moyen et au niveau agrégé.

## Profil moyen de la consommation totale

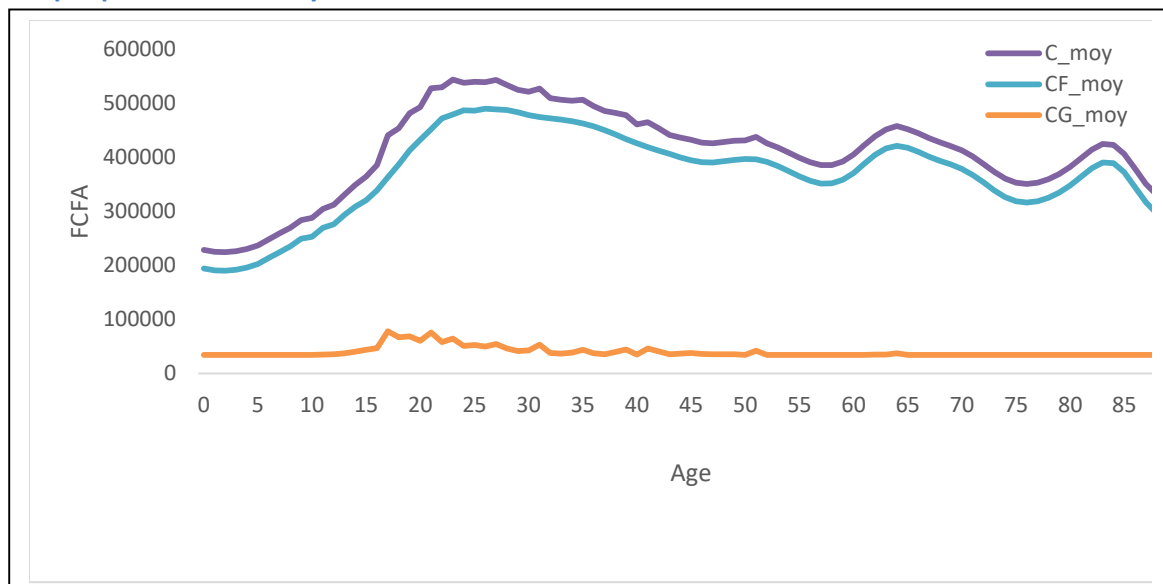
Le graphique 18 illustre les évolutions au niveau moyen de la consommation publique (CG) et privée (CF) en comparaison avec celle de la consommation totale (C). Étant prédominante, la consommation privée dicte le rythme de son évolution à la consommation totale sur tout le cycle de vie. Aussi, le profil moyen des dépenses totales privées est largement supérieur à celui des dépenses engagées par l'Etat au profit de la population.

Concernant le profil moyen de la consommation totale privée, de 194 000 FCFA à l'enfance de 0 an, il progresse pour atteindre un pic de 487 000 FCFA à 28 ans, avant d'évoluer en dent de scie suivant une tendance baissière.

La consommation publique moyenne se caractérise par une évolution en plateau sur tout le cycle de vie. Toutefois, elle fluctue entre 14-31 ans où elle atteint un pic de 78 000 FCFA à 17 ans. Cette tranche d'âge concentre les individus pour lesquels l'Etat semble dépenser plus en santé et en éducation.

Le graphique 18 montre qu'au niveau moyen, la consommation totale est très élevée dans la tranche d'âge 22-30 ans avec un pic de 544 000 FCFA à 23 ans. Après 27 ans, elle décroît pour le reste du cycle de vie avec cependant des hausses soudaines dans les tranches d'âges 46-51 ans, 57-63 ans et 75-83 ans. Ces tranches âges correspondent à la période d'entrée dans la ménopause, à l'âge de départ à la retraite et au troisième âge respectivement. En 2016, la consommation totale moyenne est de 364 899 FCFA (contre 428 315 F CFA en 2011, soit une baisse de 14,8%) par individu au Tchad.

Graphique 18 : Profil moyen de la consommation totale



C\_moy : Consommation moyenne totale ; CF\_moy : Consommation moyenne Privée CG\_moy : Consommation moyenne publique

Source : Calculs ONDD 2019, INSEED (ECOSIT3, Projections Populations 2014, CN 2016)

## Profil agrégé de la consommation totale

Le graphique 19 met en exergue les profils agrégés de consommation totale privée et publique. Selon ce graphique, comme au niveau moyen, la consommation totale privée dépasse largement la consommation publique pour tous les groupes d'âge. Au niveau national, la consommation totale présente une allure épousant celle de la consommation totale privée.

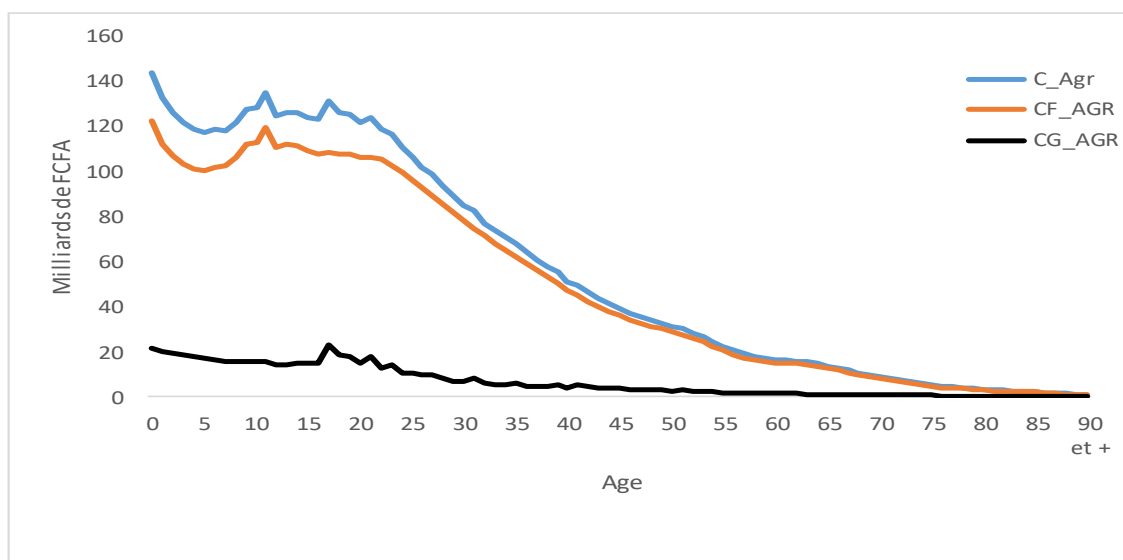
Les dépenses de consommation totale privée baissent de 122 milliards de FCFA à la naissance à 100 milliards pour les individus âgés de 5 ans, puis progressent pour atteindre un pic de 119 milliards à l'âge de 11 ans avant de décroître jusqu'à 0,9 milliard pour les individus âgés de 90 ans et plus.

Les dépenses de consommation totale publique, quant à elles, affichent un profil assez élevé pour les âges 0- 25 ans avec un pic de 23 milliards de FCFA à 17 ans. Pour le reste du cycle de vie, il décroît progressivement jusqu'à 110 millions de FCFA pour les 90 ans et plus. Autrement dit, les pouvoirs publics concentrent leurs dépenses (notamment celles de santé et d'éducation) en faveur de ce groupe d'âge 0-25 ans, le reste de la population n'en bénéficiant que faiblement.

Enfin, au niveau national, les dépenses de consommation totales s'élèvent à 122 milliards de FCFA à l'enfance, puis évoluent en dents de scie dans la tranche d'âges 5-23 ans, avant de décroître finalement jusqu'au groupe d'âge 90 ans et plus à un milliard.

En 2016, la consommation totale est de 5164 milliards de FCAF (contre 4528 milliards de FCFA en 2011, soit une hausse de 14%)

Graphique 19 : Profil agrégé de la consommation totale



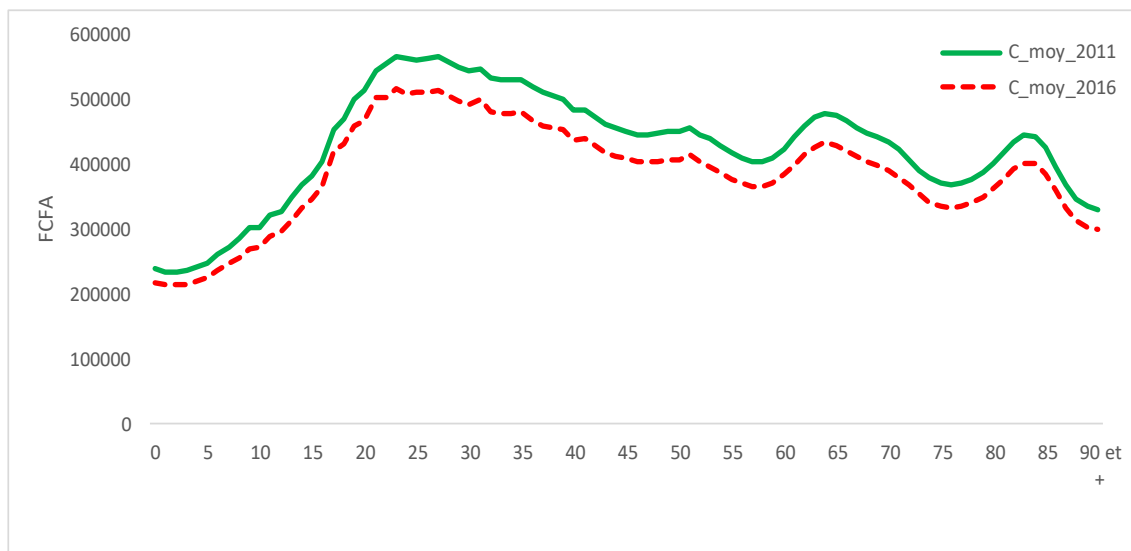
C\_agr : Profil agrégé de consommation totale ; CF\_ agr : Profil agrégé de consommation privée ; CG\_ agr : Profil agrégé de consommation publique

Source : Calculs ONDD 2019, INSEED (ECOSIT3, Projections Populations 2014, CN 2016)

## Evolution de la consommation totale entre 2011 et 2016

Comme le graphique 20 le montre, le profil moyen par âge de la consommation totale de 2011 est plus élevé que celui de 2016 pour tous les groupes d'âge. Cette situation traduit en moyenne une dégradation du bien-être du Tchadien.

**Graphique 20 : Profils moyens de la consommation totale observés en 2011 et 2016**

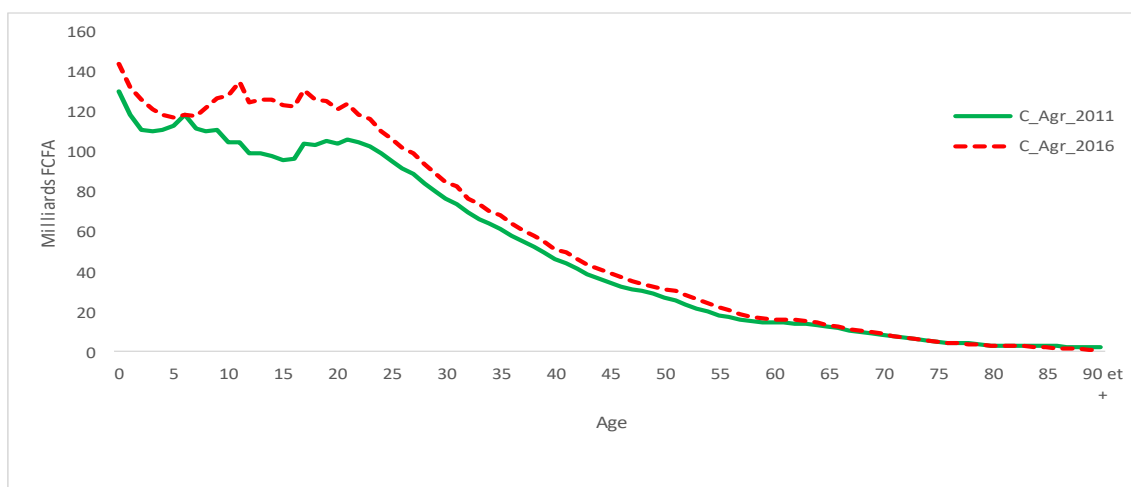


C\_moy\_2011 : Profil moyen de consommation totale de 2011 ; C\_moy\_2016 : Profil moyen de consommation moyenne totale de 2016

Source : Calculs ONDD 2019, INSEED (ECOSIT3, Projections Populations 2014, CN 2016)

Le graphique 21 illustre le comportement du profil agrégé de la consommation totale en 2011 et 2016. Au niveau national, l'effet volume de la population jouant, la consommation totale (5164 milliards de FCFA) de 2016 est largement supérieure à la consommation totale (4528 milliards de FCFA) de 2011.

**Graphique 21 : Profils agrégés de la consommation totale observés en 2011 et 2016**



C\_agr\_2011 : Profil agrégé de consommation totale de 2011 ; C\_agr\_2016 : Profil agrégé de consommation totale de 2016

Source : Calculs ONDD 2019, INSEED (ECOSIT3, Projections Populations 2014, CN 2016)

## III.2- Revenu du travail

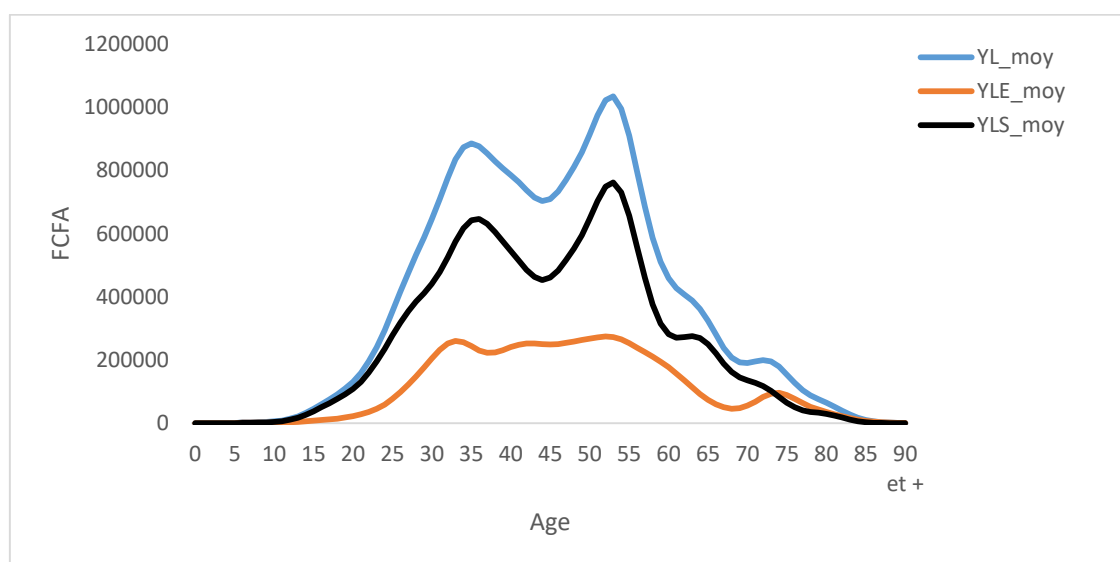
Le revenu du travail comprend deux composantes qui sont : le revenu du travail salarial (YLE) et le revenu de l'auto-emploi (YLS).

Le revenu du travail salarié prend en compte le salaire, les indemnités, les cotisations sociales à la charge des employeurs, tandis que le revenu de l'auto-emploi constitue la rémunération du travail des individus travaillant à leur propre compte.

### III.2.1- Profil moyen du revenu du travail

Les deux profils moyens des revenus sont réunis pour obtenir le revenu total moyen du travail (YL). Les courbes de ces différents profils sont présentées dans le graphique 22.

Graphique 22 : Profil moyen du revenu du travail



YL\_moy : Profil moyen du revenu total du travail ; YLE\_moy : Profil moyen du revenu du travail salarié; YLS\_moy : Profil moyen du revenu de l'auto emploi

Source : Calculs ONDD 2019, INSEED (ECOSIT3, Projections Populations 2014, CN 2016)

Le graphique 22 montre que dans la classe d'âge 0-5 ans, le revenu moyen du travail est nul. Cependant, le revenu moyen du travail salarié est estimé à 2 718 FCFA en 2016 dans la tranche d'âge de 6-14 ans par individu contre 2 925 FCFA en 2011, 177 895 FCFA au niveau de la tranche d'âge de 15-64 ans par adulte en 2016 contre 191 355 FCFA en 2011 et 43 306 FCFA en 2016 dans la tranche d'âge de 65 ans et plus par tête.

Selon le même graphique, une part importante du revenu moyen de l'auto-emploi est générée par la tranche d'âge de 6-36 ans. En effet, le profil moyen croit avec l'âge pour atteindre un niveau maximal de plus de 646 057 FCFA en 2016 à l'âge de 36 ans contre 700 000 FCFA en 2011. Une chute brutale est constatée à partir de 37

ans jusqu'à 45 ans pour remonter légèrement la pente à plus de 761 956 FCFA à l'âge de 53 ans contre 800 000 FCFA en 2011.

De 54 ans et plus, on constate une tendance à la baisse de ce revenu au point de s'annuler à l'âge de 90 ans. S'agissant des creux constatés, les enquêtes en cours (ECOSIT4, MICS) et les enquêtes spécifiques pourront donner des réponses appropriées à cette chute.

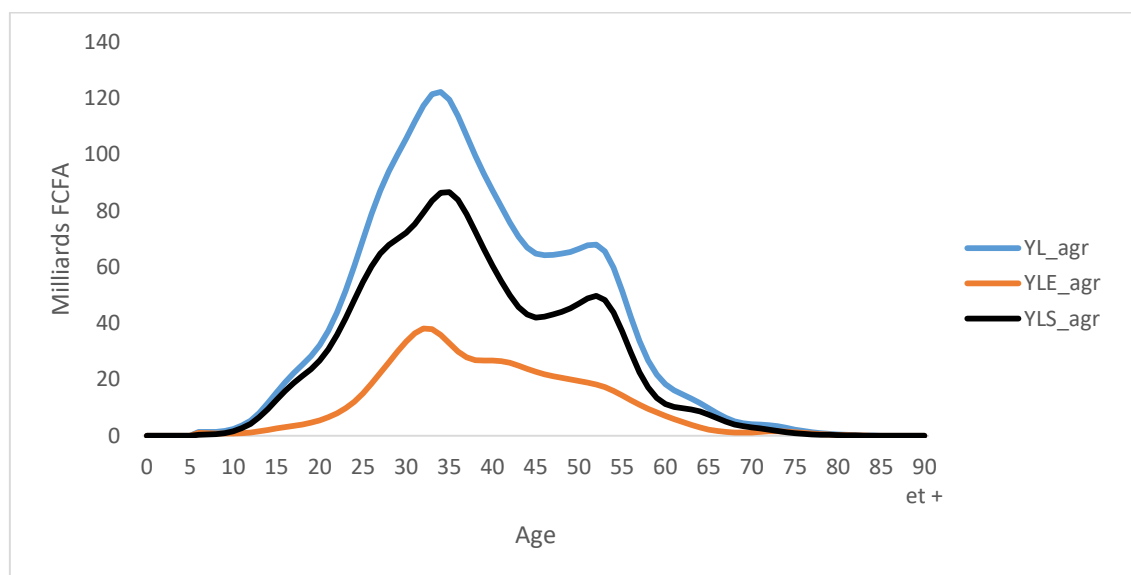
La courbe du revenu total du travail (cf. graphique 23) montre une prédominance du revenu du travail de l'auto-emploi. L'allure de la courbe du revenu total du travail est par conséquent portée par celle du revenu du travail de l'auto-emploi. Le profil moyen du revenu total atteint deux pics à l'âge de 35 ans et 53 ans respectivement de 885 755 FCFA et de 1 034 567 FCFA en 2016 contre 964 245 FCFA et 1.1 million de FCFA en 2011.

### III.2.2 Profil agrégé du revenu du travail

Les profils agrégés du revenu du travail sont obtenus en multipliant les profils moyens par les effectifs par âge de population, afin de prendre en compte la structure de la population.

Le graphique 23 révèle que les résultats agrégés gardent les mêmes allures des différents profils du revenu comme au niveau individuel. Au niveau national, le revenu de l'auto-emploi dépasse largement le revenu du travail salarial sur presque tout le cycle. Toujours, au niveau agrégé, les individus âgés de 34 ans détiennent le revenu du travail le plus élevé durant le cycle de vie avec une valeur de 122,2 milliards de FCFA en 2016 contre 114,7 milliards de FCFA en 2011.

Graphique 23 : Profil agrégé du revenu du travail



YL\_agr : Profil agrégé du revenu total du travail ; YLE\_agr : Profil agrégé du revenu du travail salarié; YLS\_agr : Profil agrégé du revenu de l'auto emploi

Source : Calculs ONDD 2019, INSEED (ECOSIT3, Projections Populations 2014, CN 2016)



Les estimations montrent que le revenu total du travail en 2016 s'élève à 3 253,85 milliards de F CFA contre 2 994,3 milliards de F CFA en 2011. Il est estimé à 37 milliards de F CFA dans la tranche d'âges de 6-14 ans, 3 156,7 milliards de F CFA chez les personnes de 15-64 ans contre 2 903,2 milliards de F CFA en 2011 et 60,08 milliards de F CFA chez celles de 65 ans et plus contre 60,3 milliards de F CFA chez celles de 65 ans et plus en 2011.

### **III.3- Déficit du cycle de vie**

L'analyse du déficit de cycle de vie permet de mesurer la variation de la consommation, la productivité du travail et la dépendance économique en fonction de l'âge. Elle permet de connaître les besoins de consommation à satisfaire à chaque âge en respectant le niveau des agrégats de consommation et du revenu du travail des comptes nationaux. Elle montre l'âge auquel les individus atteignent l'indépendance économique ou retombent dans la dépendance. Plus généralement, l'analyse de l'évolution du déficit de cycle de vie peut contribuer au débat sur l'équité entre les générations.

#### **III.3.1- Analyse du déficit du cycle de vie**

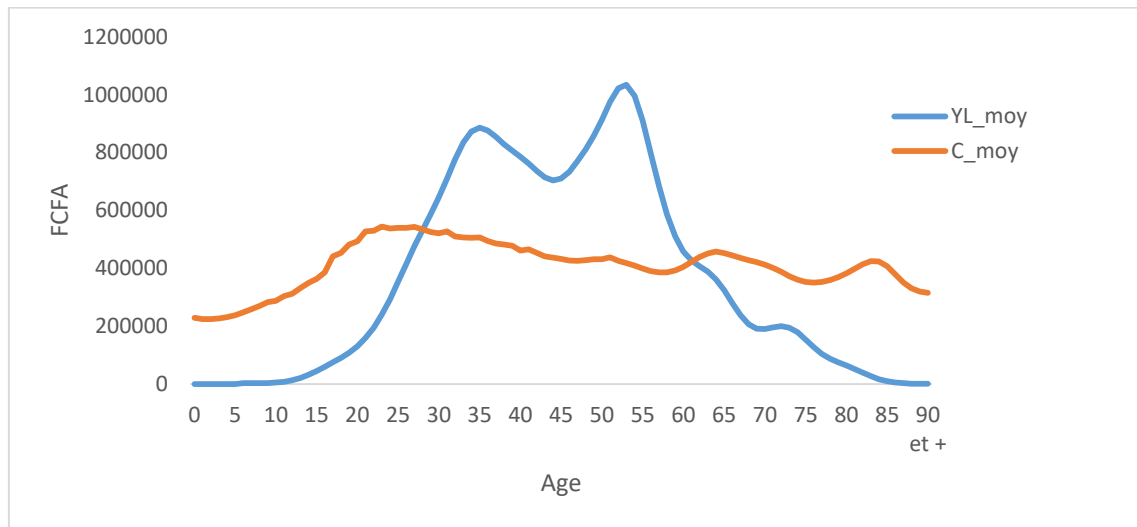
Le profil du déficit du cycle de vie est obtenu en faisant la différence entre la consommation et le revenu du travail. Pour une analyse plus aisée du déficit du cycle de vie, les profils de consommation et du revenu sont représentés dans un seul graphique. Ceci permet d'identifier plus facilement les groupes d'âges pour lesquels la consommation est supérieure au revenu du travail et ceux dont le revenu du travail est supérieur à la consommation. L'analyse se fait au niveau moyen et au niveau agrégé.

##### **III.3.1.1- Déficit du cycle de vie au niveau moyen**

Le graphique 24 montre que le niveau moyen de consommation est supérieur au niveau moyen du revenu pour les individus dont l'âge est compris entre 0 et 28 ans et 62 ans et plus. Ce résultat montre qu'il existe sur le plan national deux formes de dépendance sur le cycle de vie. La dépendance à la jeunesse et la dépendance à la vieillesse.

Les individus dont l'âge est compris entre 29 ans et 62 ans ont un niveau du revenu supérieur au niveau de consommation. En d'autres termes, au Tchad, la période où les individus génèrent leur surplus s'étale sur 33 années en 2016 contre 34 années en 2011. Les individus de ce groupe d'âge dégagent un surplus du revenu qui est estimé à 325 024,9 F CFA en 2016 contre 361450 FCFA en 2011 en moyenne. Le surplus est plus important pour les individus âgés de 53 ans avec 616 118,4 FCFA.

**Graphique 24 : Profil moyen de consommation et du revenu du travail**



YL\_moy : Profil moyen du revenu total du travail ; C\_ moy : Profil moyen de consommation totale  
Source : Calculs ONDD 2019, INSEED (ECOSIT3, Projections Populations 2014, CN 2016)

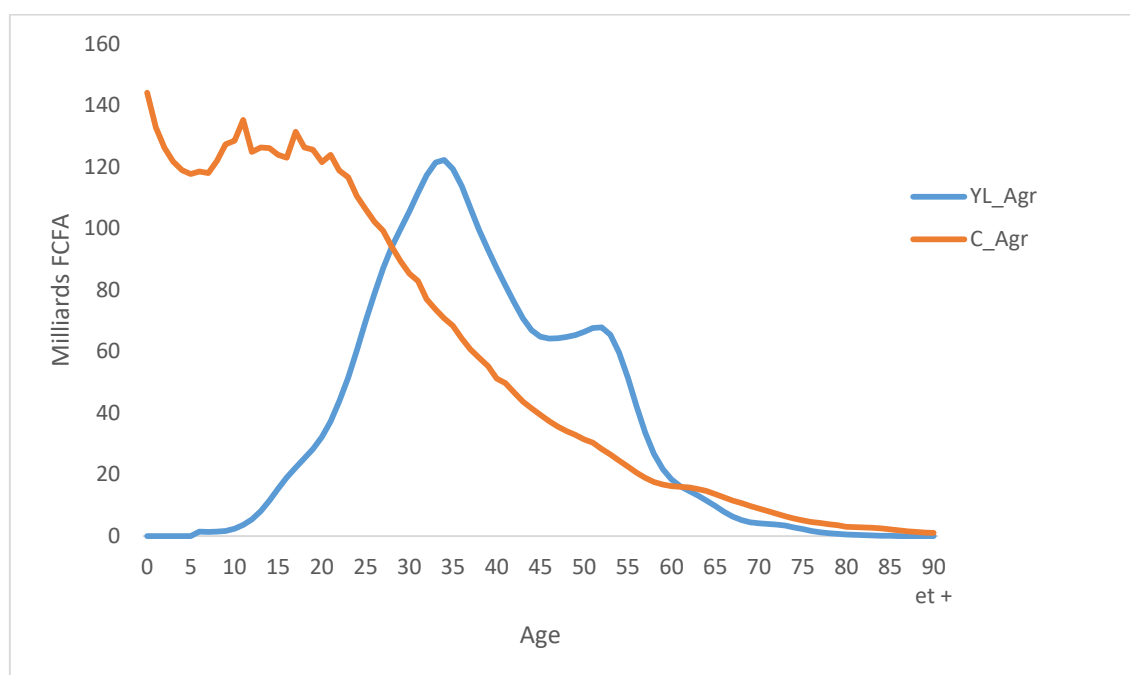
### III.3.1.2- Déficit du cycle de vie au niveau agrégé

Le profil agrégé du déficit du cycle de vie (LCD\_AGR) est obtenu en multipliant le profil moyen de LCD par les effectifs par âge de la population. Il permet d'analyser la demande sociale au niveau national en prenant en compte la structure démographique du pays.

Le graphique 25 présente les profils agrégés de consommation et du revenu du travail. Il permet de voir l'ampleur du déficit et du surplus généré au niveau national. Le déficit observé dans ce graphique est très important au niveau de l'enfance et de la jeunesse. En effet, le déficit de la petite enfance de 0 à 5 ans est estimé à 761,6 milliards de F CFA soit 26,3% du déficit total en 2016 contre 696 milliards de F CFA en 2011. Celui des jeunes de 6-28 ans est estimé à 2048,9 milliards de F CFA soit 70,7% du déficit total 2016 contre 1707 milliards de F CFA en 2011. Le déficit des personnes âgées de 62 ans et plus représente 85,3 milliards de F CFA soit un pourcentage 2,9% du déficit total. Ainsi, les individus âgés de moins de 29 ans cumulent 97% du déficit total. Cette part importante du déficit dégagé par les jeunes est expliquée par leur poids démographique.

En effet, en 2016, les personnes d'âge actif (29-61 ans) génèrent un surplus estimé à 985,52 milliards de FCFA contre 956 milliards de F CFA en 2011. Il apparaît clairement que ce surplus est insuffisant pour compenser le déficit total évalué à 2895,8 milliards de F CFA (déficit au niveau de l'enfance, de la jeunesse et de la vieillesse). Il subsiste un gap de 1910,3 milliards de FCFA. Ce gap représente la demande sociale du pays en 2016 et est évalué à 31% du PIB de la même année.

**Graphique 25 : Profils agrégés de consommation et du revenu du travail**



YL\_agr : Profil agrégé du revenu total du travail ; C\_ agr : Profil agrégé de consommation totale

Source : Calculs ONDD 2019, INSEED (ECOSIT3, Projections Populations 2014, CN 2016)

### **III.4- Ratio de Soutien Economique et Dividende Démographique**

Dans cette sous partie, sont abordés le RSE, le DD et la projection NTA du DD.

#### **III.4.1- Ratio de soutien économique**

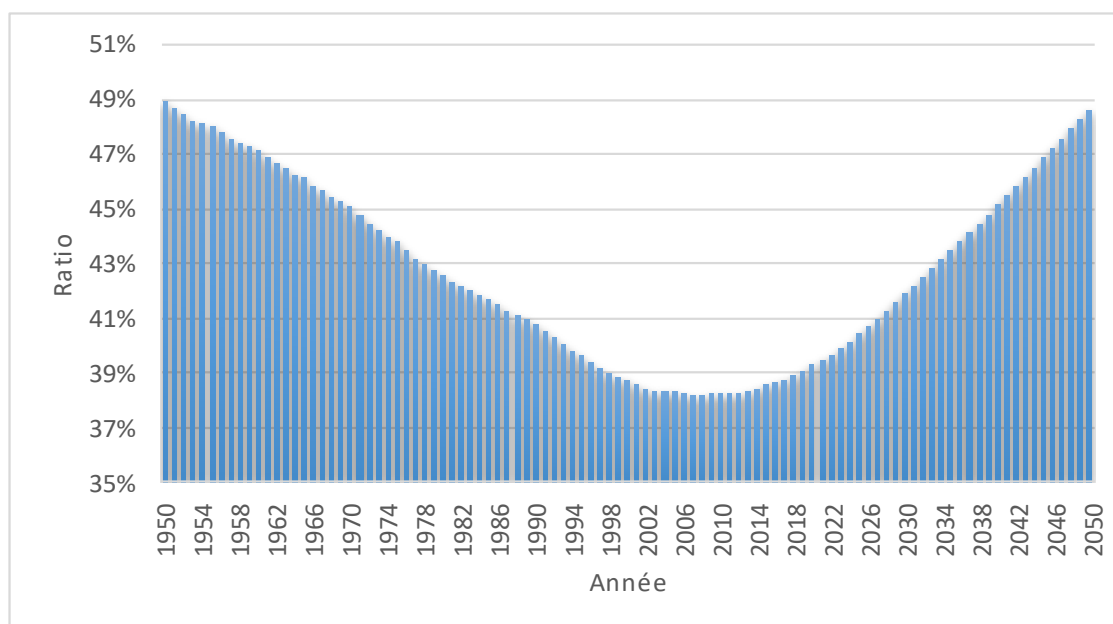
Le RSE est le rapport entre le nombre de producteurs effectifs et le nombre de consommateurs effectifs. Il mesure l'effet de la structure par âge sur la capacité de la population à contribuer à la production. Autrement dit, il évalue la capacité de la population active à exercer trois responsabilités : (1) subvenir à ses propres besoins, (2) financer le déficit des groupes dépendants (enfants et personnes âgées) et (3) épargner suffisamment pour se prendre en charge soi-même à l'âge de la retraite.

En effet, le RSE est une mesure de la structure par âge de la population qui intègre la variation de la production et de la consommation en fonction de l'âge. Si le ratio de dépendance considère que chaque personne âgée de 15-64 ans est un travailleur, le RSE a l'avantage de prendre en compte les travailleurs effectifs et les consommateurs effectifs dans sa mesure. Le nombre de travailleurs effectifs d'une économie donnée se calcule en multipliant la population à chaque âge par le revenu du travail normalisé à chaque âge selon le profil défini pour cette économie. De même, le nombre de consommateurs effectifs pondère la population à chaque âge en utilisant le profil de consommation pour s'ajuster aux différences liées à l'âge dans les besoins.

De ce fait, le RSE permet de mieux mesurer les répercussions de l'évolution de la structure par âge de la population. De plus, il est sensible aux politiques économiques mises en place. Par exemple, une politique visant à reporter l'âge de la retraite aura pour effet d'accroître le ratio de soutien.

Le graphique 26 présente l'évolution du RSE du Tchad entre 1950 et 2050.

**Graphique 26 : Evolution du Ratio de Soutien Economique de 1950 à 2050**



Source : Administration publique et ECOSIT3 2011, calculs ONDD 2019

L'examen du graphique 26 montre que le ratio de soutien économique présente deux (2) phases. D'une valeur de 49% en 1950 désignant 49 producteurs effectifs pour 100 consommateurs effectifs, le ratio de soutien a baissé régulièrement jusqu'en 2008, année à laquelle il atteint 38 producteurs effectifs pour 100 consommateurs effectifs. Mais à partir de 2009, le ratio de soutien présente une tendance haussière passant à 39 producteurs pour 100 consommateurs en 2016. Cette augmentation du ratio pourrait se poursuivre dans les années à venir et pourrait atteindre 42% en 2030 et 47% en 2050.

La structure par âge de la population du Tchad a des répercussions négatives sur l'économie du pays depuis les périodes de l'indépendance et cela s'est accentué jusqu'en 2008 où le ratio est le plus bas. En effet, les forts taux de fécondité observés au cours de ces périodes ont contribué à élargir la base de la pyramide des âges et donc une population où les jeunes à charge sont majoritaires. Le poids de cette population jeune est très important puisqu'un producteur prend en charge 2,6 consommateurs.

Toutefois, bien que la fécondité observée ces dernières années soit relativement stable, on observe une amélioration du ratio de soutien à partir de 2009, car le nombre de consommateurs effectifs diminue par rapport au nombre de producteurs

effectifs. Cette amélioration est restée toujours faible, car le ratio de soutien demeure inférieur à 50% les années suivantes. En effet, un producteur supporte 2,5 consommateurs en 2016 et supportera 2,3 consommateurs en 2030.

### **III.4.2- Dividende Démographique**

Il importe de rappeler que le dividende démographique est défini comme étant l'accélération de la croissance économique d'un pays qui peut résulter de l'évolution de la structure par âge de sa population. Il est mesuré par la croissance du ratio de soutien qui représente la proportion de travailleurs par rapport aux consommateurs.

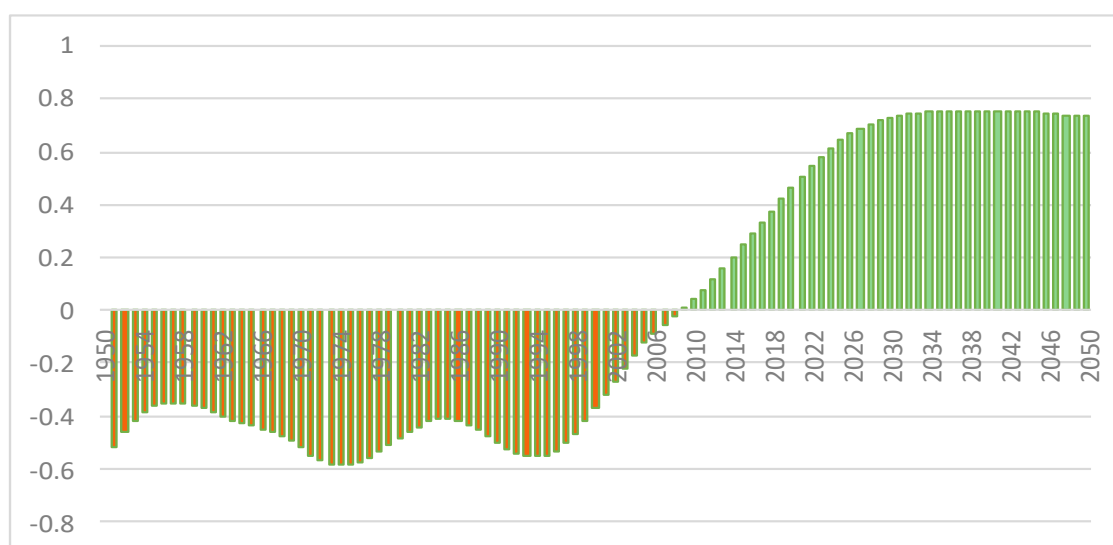
Le premier dividende démographique est déterminé par le taux de croissance du ratio de soutien économique. Cette période de croissance du ratio de soutien est potentiellement favorable à la croissance économique.

Le graphique 27 présente l'évolution du premier dividende démographique. Il révèle que la croissance du ratio de soutien est négative sur la période allant de 1950 à 2008. Ainsi, le dividende démographique est négatif sur cette période. Mais à partir de 2009, on observe un dividende positif du fait de l'accroissement du ratio de soutien. Aussi, l'ampleur du dividende augmente avec les années pour atteindre un niveau maximal de 0,78 vers les années 2040.

De 1950 à 2000, le Tchad a connu des périodes de troubles politiques et de sécheresses. Les deux pics observés dans la partie négative du graphique 8 correspondent respectivement à la période de sécheresse et des troubles politico-militaires des années 1970 d'une part et la période de mise en œuvre des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) dans les années 1990 d'autre part ayant comme conséquences : réduction de salaires, baisse de la productivité, licenciements économiques, chômage des jeunes et offre des services sociaux limitée.

Avec l'exploitation du pétrole qui a débuté dans les années 2000 entraînant des flux des investissements directs étrangers, la construction des infrastructures socio-économiques et l'emploi massif des jeunes, il y a eu amélioration de la situation économique du pays conduisant à une croissance économique globalement soutenue. Tous ces facteurs ont conduit à l'ouverture de la fenêtre du dividende démographique du Tchad en 2009.

Graphique 27 : Evolution du premier dividende démographique, 1950-2050



Source : Administration publique et ECOSIT3 2011, calculs ONDD 2019

L'année à partir de laquelle le dividende devient positif désigne l'ouverture de la fenêtre d'opportunité démographique. Au Tchad, la fenêtre du dividende démographique s'est donc ouverte en 2009 et se refermera après 2050. C'est une période très importante dans la vie d'une nation, car c'est la période où des politiques proactives devraient être mises en œuvre pour bénéficier des effets positifs de la démographie sur la croissance économique. En effet, si des politiques économiques et sociales adéquates sont mises en œuvre sur cette période, des gains importants seront enregistrés dans le domaine de la réduction de la pauvreté. Il convient de noter que les décideurs de politiques publiques feront face à la pauvreté et au vieillissement de la population dans le cas contraire. Malheureusement, la période de capture du premier dividende démographique reste limitée dans le temps car elle dure en général trois à cinq décennies. C'est donc une occasion unique à saisir pour booster la croissance économique, améliorer le bien-être de la population et mettre le pays sur la voie de l'émergence.

### III.4.3- Projection NTA du dividende démographique

La méthode des NTA permet de mesurer le dividende démographique qui est l'accroissement du ratio de soutien économique. Comme vu précédemment, le ratio de soutien économique est fonction non seulement du déficit du cycle de vie, mais aussi de la structure par âge de la population. Ainsi pour cette dernière raison, le ratio est fortement influencé par les taux de fécondité.

La Division de la Population des Nations Unies établit pour chaque pays le rythme d'évolution de la fécondité en se basant sur trois scénarii :

- l'hypothèse de forte fécondité (High Fertility) ;
- hypothèse de fécondité moyenne (Medium Fertility) ;
- l'hypothèse de fécondité faible (Low Fertility).

Le dividende démographique estimé pour le Tchad est projeté avec ces trois scénarii afin de voir son ampleur selon chaque scénario dans les années à venir. Ainsi, le taux de croissance du ratio de soutien pourrait atteindre en 2050 un dividende démographique de :

- 85% avec l'hypothèse d'une fécondité faible ;
- 75% si la tendance actuelle d'évolution de la fécondité est maintenue (fécondité moyenne) ;
- et 64% avec l'hypothèse d'une fécondité élevée.

De ces trois (3) hypothèses, il convient de noter que la croissance du ratio de soutien est plus importante avec une fécondité faible et ceci quelle que soit l'année. Dans l'hypothèse d'une maîtrise de la fécondité (hypothèse de faible fécondité), le niveau maximum du premier dividende démographique est atteint entre 2035 et 2040 (98%) alors qu'il se situe à 90% en 2030. Ces projections fournissent des indications utiles pour le gouvernement dans sa politique de planification du développement en tenant compte de l'évolution de la population et aide à identifier les opportunités optimales pour une croissance économique soutenue et durable résultant de la structure de la population.

## **IV- Implications politiques**

L'évolution et l'ampleur du ratio de soutien et du dividende démographique observées interpellent plus d'une fois les décideurs politiques pour la mise en œuvre effective de politiques économiques et démographiques appropriées pour une meilleure capture du dividende. En effet, la contribution économique liée à la démographie n'est pas figée mais dépendra fortement des politiques mises en œuvre afin d'optimiser le ratio de soutien et donc saisir l'opportunité du bonus démographique offerte par la structure de la population tchadienne. C'est dans cette optique que la baisse de la fécondité, l'investissement dans le capital humain, la création d'emplois et l'amélioration du revenu du travail devraient constituer les priorités des stratégies de développement du pays. Pour que le Tchad puisse bénéficier du dividende démographique, les investissements stratégiques dans les domaines suivants sont nécessaires :

### **Sur le plan économique**

- Renforcer l'autonomisation économique des femmes et des filles à travers leur insertion sur le marché de travail et leur accès au foncier et au crédit ;
- Réorganiser le secteur informel en vue d'améliorer les conditions de travail des milliers de travailleurs et la collecte des impôts de ce secteur ;
- Accélérer la finalisation et la mise en œuvre du schéma directeur de l'industrialisation et de la diversification de l'économie ;
- Renforcer le dispositif de redistribution pour plus d'efficacité et d'équité ;
- Promouvoir des échanges avec l'extérieur basés sur les avantages comparatifs que dispose la nation.

### **Sur le plan du capital humain**

- Accroître les investissements dans l'éducation et dans la formation professionnelle des jeunes (éducation de qualité et filières qualifiantes de courte durée) ;
- Sensibiliser et mobiliser les communautés en faveur du maintien des filles à l'école ;
- Accélérer la maîtrise de la fécondité via l'espacement des naissances pour réduire le poids de la demande sociale ;
- Renforcer les investissements publics en santé et en éducation ;
- Rendre effective la couverture sanitaire universelle en vue d'améliorer la protection sociale ;
- Améliorer la couverture sanitaire en rendant opérationnels les Centres de Santé (CS) et Zones de Responsabilité Sanitaire (ZRS) non fonctionnels ;
- Renforcer le corps enseignant par des recrutements et la formation afin de faire rapprocher les ratios enseignant/élèves et élèves/salle de normes acceptées ;
- Développer une parfaite adéquation entre les formations techniques et professionnelles et les activités artisanales en vue de transformer celles-ci en petites et moyennes entreprises ;



- Mettre en place des structures d'accueil à grandes capacités pour la population scolarisable du pré-primaire.

#### **Sur le plan de la gouvernance**

- Prendre en compte le dividende démographique dans les politiques publiques (politique nationale, politique de l'emploi, politique des populations et politique sectorielle);
- Renforcer et rendre plus opérationnel le dispositif de lutte anti-corruption ;
- Assainir davantage le climat des affaires afin de stimuler la création des entreprises et partant l'augmentation de l'offre de l'emploi ;
- Accélérer la mise en place effective de la politique nationale genre pour améliorer l'autonomisation de la femme;
- Renforcer la paix et la stabilité sociale.

## CONCLUSION

Les analyses sur le déficit de cycle de vie en 2016 ont permis de dresser un constat sur les niveaux de consommation, du revenu, les déficits, ainsi que sur l'indicateur de couverture de dépendance économique et le ratio de soutien économique.

Dans cette étude, la méthodologie NTA qui permet de comprendre la façon dont les flux économiques circulent entre les différents groupes d'âge d'une population sur une année donnée est utilisée. Elle produit une mesure, tant individuelle qu'agrégée de l'acquisition et de la répartition des ressources économiques aux différents âges.

L'analyse des données agrégées met en évidence une augmentation de la consommation sur les deux années considérées (5 164 milliards de FCFA en 2016 et 4 528 milliards de FCFA en 2011). Au niveau moyen, sur tout le cycle de vie, la consommation en 2011 est plus élevée qu'en 2016. Ceci s'explique notamment par une dégradation en moyenne du bien-être du tchadien.

S'agissant du revenu, les niveaux des revenus moyens du travail se sont moins améliorés pour toutes les générations lorsqu'on les compare aux mêmes âges sur les deux périodes. Par contre, au niveau agrégé, les niveaux des revenus du travail sont plus importants en 2016 qu'en 2011.

Malgré une augmentation de la consommation au niveau agrégé et aussi une augmentation du revenu à ce même niveau, l'indicateur de couverture de dépendance économique est en diminution de 0,04 (34,0% en 2016), très loin d'atteindre la norme de 80% qui est le seuil minimal requis. Cette baisse est engendrée par une faible participation de la population active au marché du travail.

Le ratio de soutien économique qui est le nombre des producteurs effectifs pour 100 consommateurs effectif est de 39% en 2016 contre 38% en 2011.

L'évolution et l'ampleur du ratio de soutien économique et du dividende démographique observées interpellent les décideurs politiques sur la question des inégalités intergénérationnelles afin de mettre en œuvre de politiques économiques et démographiques appropriées pour la capture du dividende au Tchad.

Compte tenu de l'importance que revêt la capture du dividende démographique, il convient de renforcer la synergie d'action dans le sens de la production et de la vulgarisation des données qui permettront de réaliser les mises à jour régulières du profil pays.

## BIBLIOGRAPHIE

Banque africaine de Développement : Note Pays - Perspectives Économiques en Afrique 2018- Tchad.

BAD/OCDE (2006) : Perspectives économiques.

Banque de France (2002, 2003, 2004, 2005, 2007, 2009, 2010, 2011, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017) : Rapport annuel de la zone franc.

DRAMANI L. et BIAO B (2017), Méthodologie de construction des comptes de transferts nationaux, Manuel de formation-CREFAT, Thiès, Sénégal, 210p.

DRAMANI L, (2015), Economie générationnelle et Dividende Démographique : Eléments de diagnostic au Sénégal, L'Harmattan, Dakar, Sénégal, Tome 1-210p.

CEMAC (2006, 2016, 2017 et 2018) : rapport de surveillance multilatérale.

Commission Economique pour l'Afrique des Nations Unies (2016) : profil de pays - Tchad.

CREFAT, (2018), Manuel de formation sur les dimensions et indicateurs de suivi de l'observatoire du dividende démographique. 154 pages.

Fonds Monétaire International (2019) : rapport sur la troisième revue de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit, demande de dérogation pour non-observation d'un critère de réalisation et revue des assurances de financement

Groupe de la Banque Mondiale (2016) : gestion macroéconomique de la réduction de la pauvreté : TCHAD, MALI, NIGER

INSEED, Enquête Démographique et de la Santé à Indicateurs Multiples (EDS-MICS) : 2014-2015, Ministère du Plan et de l'Economie.

INSEED (2012), Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat « résultats globaux et définitifs », Ministère du Plan, de la Coopération Internationale.

INSEED (2014-a), Troisième Enquête sur la Consommation des ménages et le Secteur Informel au Tchad, « profil de pauvreté au Tchad en 2011»-Rapport final, Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale & Banque Mondiale, N'Djaména, 143p.

INSEED (2014-b), Troisième Enquête sur la Consommation des ménages et le Secteur Informel au Tchad, « L'emploi au Tchad en 2011»-Rapport final, Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale & Banque Mondiale, N'Djaména, 103p.

INSEED (2014-c), Projections démographiques 2009-2050, Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale, N'Djaména, Tome 1-215p.

INSEED (2019) : les Comptes Nationaux 2017.

MATDHU, (2013), Schéma d'Aménagement du Territoire 2014-2015, République du Tchad.

Ministère des Finances et du Budget (2016) : Budget Citoyen du Tchad.

République du Tchad (2017), « La Vision 2030, le Tchad que nous voulons ».

SWEDD-Tchad (2016), Rapport sur la mesure du Dividende Démographique du Tchad, Ministère de l'Economie et de la Planification du Développement, N'Djaména, 72p.

## ANNEXE

### Annexe 1 : Liste de personnes formées à la méthode NTA

Noms et prénoms	Institution
DABSOU GUIDAISSOU	MSP
DOUMKEL NGABA	ONDD
FADALLAH DJIBRINE AHMAT	MSP
GONSALE FOBA	ONDD
IBRAHIM ABAKAR	ONDD
MATCHOKE TCHOUAFENE VOUNKI	UNFPA
MAHAMAT SALEH ROZY	MFB
NOUBADIGNIM RONELYAMBAYE	INSEED
MBAINAISSEM KILBAM	MEPD
SADDIKH HASSANE HAGGAR	MENPC
TOUA TANGOYNA	MFPPE SN
YAYA MAMADOU	INSEED
YOUSOUF IBNI ALI	INSEED
ZINA DAMKINA	INSEED

### Annexe 2 : Liste de Personnes ayant participé à la rédaction du rapport

Noms et prénoms	Institution
ABOUBAKAR ADAM IBRAHIM	ONDD
DOUMKEL NGABA	ONDD
GONSALE FOBA	ONDD
IBRAHIM ABAKAR	ONDD
SADDIKH HASSANE HAGGAR	MENPC
TOGASRA EVRA	ONDD
YAYA MAMADOU	INSEED
ZINA DAMKINA	INSEED

Annexe 3 : Equipe de Validation (Atelier de Mara)

NOM ET PRENOMS	INSTITUTION
ABOUBAKAR ADAM IBRAHIM	ONDD (Coordonnateur)
BOUZABO KEBFENE LEONCE	MEPD
BRAHIM ALI RANGA	MFPPESEN
DEHAINSALA DOUSWE	INSEED
DINGABEE BENDOLOUM	MFB
DJERABE KELOS	Univ. de N'Djaména (FSHS)
DJEROH NOEL	MATDHU
DJIMASRA NARCISSE	CSEPP/MEPD
DJIMSANAN BACRE	Univ. de N'Djaména (FSEG)
DJIMYABAYE SEWINGAR	SWEDD
DJOURBE TAIKI ZEUNE	MEPD(DPDH)
DOUMKEL NGABA	ONDD
DOUZOUNET MALLAYE	MEPD
GADOM DJAL-GADOM	Univ. de N'Djaména (FSHS)
GASKINE Manassé DARY (Stagiaire)	ONDD
GONSALE FOBA	ONDD
GUIPELBE SOBDIBE	MFB
HOULE DJONKAMLA	MEPD (DG)
IBRAHIM ABAKAR	ONDD
KOUMAKOI HAROUN	Univ. de N'Djaména (FSHS)
MAHAMAT AMINE ALKHALI (Stagiaire)	ONDD
MAIDE KOKOYE DARKALLAH	MEPD
MATCHOKE TCHOUAFENE VOUNKI	UNFPA
MBAIHASRA ERIC	MEPD
MBAINAISSEM KILBAM	MEPD
MOUSSA ALHADJI NAMNON	MFPPESEN
MOYALBAYE GOTOMON	INSEED
NGARBATEDJIMAL ALEXIS	Univ. de N'Djaména (FSHS)
NOUBADIGNIM RONELYAMBAYE	INSEED
OUALGUE PATRICE	MENPC
SERZONNE PATALET	MES /MENPC
TOGASRA EVRA	ONDD
YAYA MAMADOU	INSEED
YOUSSOUF AWARE NEISSA	SWEDD(Coordonnateur National)
YOUNOUS ABDOULAYE	Univ. de N'Djaména (FSEG)

## TABLE DES MATIERES

LISTE DES GRAPHIQUES .....	iii
SIGLES ET ACRONYMES .....	iv
INTRODUCTION .....	1
<b>I- ELEMENTS DE DIAGNOSTIC .....</b>	<b>2</b>
I.1- Etat et structure de la population .....	2
I.2- Caractéristiques économiques .....	4
I.3- Dynamiques de la pauvreté .....	13
I.4- Situation de l'emploi .....	15
I.5- Situation du chômage .....	15
<b>I.6- Capital humain .....</b>	<b>16</b>
I.6.1.1- Organisation du système de santé .....	17
I.6.1.2- Principaux indicateurs de la santé.....	17
<b>II- METHODOLOGIE .....</b>	<b>28</b>
II.1- Principes généraux .....	28
II.2- La méthode générale des NTA.....	29
II.3- Construction des agrégats de contrôle comptables .....	30
II.4- Construction des profils par âge .....	31
<b>III- ANALYSE DES PROFILS DE CONSOMMATION ET DU REVENU.....</b>	<b>33</b>
<b>III.1- Analyse de la consommation .....</b>	<b>33</b>
III.1.1- Profils de consommation d'éducation et de santé.....	33
III.1.2- Profil des autres consommations.....	39
III.1.3- Profil de consommation totale.....	41
<b>III.2- Revenu du travail.....</b>	<b>45</b>
III.2.1- Profil moyen du revenu du travail.....	45
III.2.2 Profil agrégé du revenu du travail.....	46
<b>III.3- Déficit du cycle de vie.....</b>	<b>47</b>
III.3.1- Analyse du déficit du cycle de vie .....	47
III.3.1.1- Déficit du cycle de vie au niveau moyen.....	47
III.3.1.2- Déficit du cycle de vie au niveau agrégé.....	48
<b>III.4- Ratio de Soutien Economique et Dividende Démographique</b>	<b>49</b>

III.4.1- Ratio de soutien économique .....	49
III.4.2- Dividende Démographique .....	51
III.4.3- Projection NTA du dividende démographique.....	52
<b>IV- Implications politiques.....</b>	<b>54</b>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>56</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>57</b>
<b>ANNEXE.....</b>	<b>X</b>
<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>xii</b>